

SILENCE COMPLICE FACE AUX
AGRESSIONS SIONISTES
**À quoi sert
la Ligue
arabe ?**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

P 5

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 22 juillet 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6499 - 22^e année

**CHENGRIHA EN 1^{RE} RÉGION
MILITAIRE**



**« Rien n'est
impossible
pour l'ANP »**

P 24

**EXPLORATION ET EXPLOITATION
D'HYDROCARBURES**



**5 contrats signés
avec des sociétés
pétrolières
étrangères**

P 3

SOUSCRIPTIONS À L'AADL 3

**Les réponses
définitives
dimanche
prochain**

P 3

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCICHE-
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30**

**Kirmira,
favorite
logique**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Une armée de pompiers sur le terrain

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

FORUM DIPLOMATIQUE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

« Le Maroc n'a aucune dérobade »

Les participants au Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui ont affirmé à l'unanimité, hier à Alger, que l'unique voie pour parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental demeure l'autodétermination.

LIRE EN PAGE 2



**Khatri Addouh Khatri, ambassadeur
de la RASD en Algérie**

Ph : APS

L'ÉDITO

L'Algérie, comme tout le monde le sait, a mené depuis 2019 une lutte sans merci pour assainir la vie publique et politique. Il fallait nettoyer les écuries d'Augias après une décennie de corruption qui a gangrené les institutions et les rouages de l'État. Le phénomène a aussi porté un grand préjudice à l'image du responsable public et de l'agent économique du pays. Depuis, on ne compte plus le nombre de justiciables qui ont répondu de leurs actes de vol, de siphonnage ou de détournement de deniers publics devant les tribunaux du pays. Le phénomène subsiste, mais il connaît un recul. Cette tendance en baisse peut s'expliquer par l'effet de dissuasion entraîné par les lourdes peines arrêtées à l'encontre des corrompus et des corrupteurs. Aujourd'hui, la machine judiciaire est bien huilée. Aucun responsable public, sur lequel pèserait des soupçons de corruption, n'est exempt de poursuites. Mais la mission ne s'arrête pas au jugement des voleurs de l'argent du peuple. Il faut aussi restituer au peuple l'argent qu'on lui a volé. À présent que le fléau est

L'Algérie réclame ses avoirs

absorbé, le défi c'est de traiter ses effets collatéraux. Pour se faire, l'État s'est mis à l'application des jugements rendus par l'appareil judiciaire. À savoir, suivre à la trace les flux financiers illicites et les fonds détournés à l'étranger. On sait que jusqu'à fin 2023, l'Algérie a repris la main sur des biens immobiliers, industriels et montants financiers d'une valeur estimée à 30 milliards \$. Nombre de ces biens étaient saisis et récupérés dans le pays. Entre temps, la justice ne perd pas de vue le phénomène de blanchiment d'argent dont les flux peuvent servir au financement du terrorisme. Cette question est une autre paire de manches, mais elle fait partie de l'équation à résoudre. Ainsi, il reste un gros travail à accomplir pour le recouvrement des fonds détournés à l'étranger.

Indépendamment de la volonté de l'Algérie, le processus se heurte à la résistance des pays de placement de ces fonds. Lorsqu'encore le cadre juridique international ne facilite pas la tâche. Mais toujours est-il que des pays, pour ne citer que la Suisse dont le ministre de la Justice et de la Police a visité l'Algérie à la fin du mois de juin dernier, se sont montrés coopératifs. Ce qui témoigne de la volonté de la justice algérienne de mener à terme cette mission. Aux dernières nouvelles, pas moins de 335 commissions rogatoires ont été lancées à l'endroit de 32 pays, et ce pour tracer, geler et confisquer les revenus d'origine criminelle. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, ajoutant que 53 demandes pour la récupération d'avoirs ont été introduites auprès de 11 pays, dont un pays africain. En tout état de cause, le processus de récupération des avoirs du peuple algérien à partir de l'étranger semble moins contraignant aujourd'hui. Car, l'Algérie commence à surmonter l'écueil lié à l'adaptation de sa législation aux normes internationales comme dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Farid Guellil

FORUM DIPLOMATIQUE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI À ALGER

« Le Maroc n'a aucune dérobade après 50 ans de colonisation »

Les participants au Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui, tenu hier à Alger, ont affirmé, à l'unanimité, que l'unique solution pour parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental demeure la voie de l'autodétermination, soulignant que le peuple sahraoui est le seul à déterminer son avenir.



PH : APS

Le Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui s'est réuni, hier, au niveau de l'ambassade d'Afrique du Sud à Alger. Une quinzaine de pays ont pris part à cette rencontre dont l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, l'Angola, Cuba, le Zimbabwe, la Mauritanie, la Namibie, le Venezuela, le Mozambique... ainsi que le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS). Cette rencontre se veut une dynamique internationale portée en faveur du peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance et l'autodétermination dans le cadre du référendum que lui confère le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Lors d'un point de presse introductif aux travaux du forum, animé par l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique, Khatri Addouh

Khatri, et son homologue d'Afrique du Sud, Ndimiso Ndimisa, les deux diplomates ont d'emblée affirmé qu'aucune autre initiative en dehors du référendum d'autodétermination ne peut constituer une solution au conflit entre le Front Polisario et le Royaume marocain.

Intervenant à cette occasion, Khatri Addouh a déconstruit les mensonges du Makhzen qui cherche, à travers son narratif de plan d'autonomie, à manipuler et à léguer l'opinion publique en faisant croire à des soutiens imaginaires. « Le soutien au plan onusien comme seul cadre accepté pour le règlement du conflit, le droit inaliénable et incessible du peuple sahraoui à l'autodétermination et le rejet de toute autre initiative ou approche en dehors du plan onusien », a résumé l'ambassadeur sahraoui la position du Front Polisario et de la RASD, tout en mettant en garde ceux qui soutiennent le plan unilatéral marocain. Khatri Addouh pointe du doigt, sans le nommer, un

membre permanent du Conseil de sécurité, la France notamment, qui a épousé les thèses marocaines en signant un chèque à blanc à une puissance coloniale au mépris du droit international et des résolutions de l'ONU qu'il est censé lui-même respecter et faire respecter.

LE SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN D'AUTONOMIE, « UNE DÉMARCHE DANGEREUSE »

« C'est une démarche dangereuse surtout émanant de membres permanents du Conseil de sécurité. Ils doivent assumer leur responsabilité, ils doivent respecter le statut juridique du Sahara occidental en tant que question de décolonisation parmi 17 territoires non-autonomes dans l'agenda onusien », a-t-il martelé tout en interpellant également l'ONU qui doit assumer ses responsabilités, tout comme l'Union africaine qui doit assumer les siennes à l'égard de la République arabe démocratique sahraoui en tant que membre fondateur de l'organisation panafricaine. Ainsi,

l'UA doit exiger du Maroc de respecter les frontières d'un membre à part entière de l'organisation africaine au lieu de laisser cette force occupante à violer un territoire non-autonome et à aggraver son peuple à l'intérieur de ses frontières. C'est-à-dire, explique l'ambassadeur sahraoui, nous sommes face à une colonisation marocaine qui viole manifestement le droit international et empiète sur les décisions de la Cour de justice européenne (CJUE) qui a invalidé et déclaré illégaux les accords Maroc - UE relatifs à l'exploitation des richesses sahraouies. Une décision qui a valeur de droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à l'autodétermination pour lui permettre de jouir pleinement et souverainement de ses richesses nationales. « De ce fait, tout membre de l'UE n'a pas le droit de conclure des accords avec le Maroc, une force d'occupation, ni pour exploiter ses richesses en sous-sol, ni pétrole, ni poissons et ni encore l'exploitation des espaces aériens et maritimes », a dénoncé fermement Khatri Addouh. « Les pays européens sont tenus de respecter les décisions de la CJUE et, au-delà, respecter le droit international qui stipule, depuis 1963 après son inscription sur la liste des territoires non-autonomes, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ».

« MERCI À L'ALGÉRIE POUR SA POSITION TRÈS FORTE »

Khatri Addouh revient ensuite pour charger l'occupation marocaine en affirmant que bientôt après un demi-siècle d'occupation du Sahara occidental, « il ne sert à rien de chercher d'autres solutions

en dehors de permettre au peuple sahraoui de disposer de lui-même, ce droit inaliénable et non négociable ». Le diplomate sahraoui a ajouté, en assurant que le peuple sahraoui lutte depuis 50 ans pour l'indépendance et continuera à suivre cette voie jusqu'au recouvrement de la souveraineté sur ses territoires. Par ailleurs, interrogé sur les recommandations qui sortiraient à la fin des travaux de cette rencontre, Khatri Addouh a révélé que tous les pays soutenant la lutte du peuple sahraoui sont d'accord sur la nécessité, non seulement de continuer leur soutien, mais aussi d'accompagner sa lutte pour l'indépendance. « C'est une position très forte », a-t-il assuré, tout en remerciant encore une fois l'Algérie qui, à travers son président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en compagnie de son homologue du Zimbabwe (en visite à Alger samedi et dimanche derniers, ndlr), a renouvelé son soutien constant à l'égard du peuple sahraoui et à sa lutte pour l'autodétermination. « Le Maroc tente de faire croire que le peuple sahraoui sera mis devant le fait accompli en mettant en avant le soutien de son plan par certains pays.

Mais il faut savoir que ces soutiens sont contraires au droit international, donc voués à l'échec », a conclu l'ambassadeur dans ses réponses aux journalistes. Il convient de souligner que le Forum diplomatique de soutien au peuple palestinien saisira, par les recommandations issues de la réunion d'Alger, le Secrétaire général des Nations unies sur la question sahraouie. Ce qui serait une sixième initiative du genre.

Farid Guellil

DECLARATION FINALE

1- La 6ème Edition du Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui s'est tenue au Siège de l'Ambassade de la République d'Afrique du Sud en République Algérienne Démocratique et Populaire, le 07 juillet 2025, une année charnière qui marque le 50ème anniversaire de l'invasion et l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc qui n'a pas lésiné sur les moyens pour annihiler le peuple sahraoui, l'anéantir en tant qu'identité et entité et saper, par d'obscurcs et dilatoires manœuvres, sa lutte légitime

2- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui, dont la trajectoire de leurs peuples s'imprègne de l'histoire séculaire de l'Afrique et de sa résistance contre toute forme de colonisation ont salué la lutte du peuple sahraoui, réaffirmant que le référendum d'autodétermination est la seule solution qui garantit son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et à la Charte des Nations Unies, appelant la Communauté Internationale, et à sa tête l'ONU à assumer pleinement la responsabilité qui est la sienne à cet égard.

3- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui lancent, à cet effet, un appel urgent et pressant au Secrétaire Général des Nations Unies et à son Envoyé Spécial pour le Sahara Occidental à relancer, dès que possible, le processus de paix en faveur du droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination, exprimant leur détermination à poursuivre leurs efforts en vue de mobiliser davantage de soutien à la cause sahraouie.

4- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui demandent, avec insistance, à l'Union africaine d'assumer les responsabilités qui sont

les siennes en tant que partenaire des Nations unies dans les efforts visant à faciliter une solution définitive du dernier vestige colonial en Afrique et à instaurer une paix durable et juste, fondée sur l'exercice par le Peuple Sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux dispositions pertinentes de son Acte Constitutif et de ses Principes.

5- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui rappellent à l'Espagne qu'elle ne peut, indéfiniment, se dérober à ses obligations internationales au regard de son statut de puissance administrante du territoire et l'exhortent, en même temps, à assumer pleinement ses responsabilités historiques, juridiques, politiques et morales envers la décolonisation du Sahara occidental, notant que le reniement de la position historique de l'Espagne par l'actuel gouvernement risque fortement d'alimenter les tensions et d'hypothéquer les chances d'un règlement politique du conflit du Sahara Occidental et d'exacerber la tension dans la région.

6- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui condamnent avec la plus grande fermeté les pratiques répressives et les violations systématiques des droits de l'Homme contre les civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés. Aussi, ils appellent la Communauté internationale à agir pour accélérer la libération de tous les prisonniers civils sahraouis, détenus dans les prisons marocaines, tout en mettant l'accent sur la responsabilité des Nations unies de protéger les civils sahraouis et la nécessité de lever le blocus et le siège imposé par le Maroc ainsi que l'arrêt immédiat du pillage systématique et effréné des ressources

naturelles du Sahara Occidental.

7- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui ont salué les décisions de la Cour de Justice Européenne qui a invalidé définitivement les accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture conclus entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara Occidental, laquelle a réaffirmé qu'au regard du droit international le Sahara occidental dispose d'un statut propre et distinct par rapport au Maroc, reconnaissant le Front Polisario comme l'unique représentant du peuple sahraoui pouvant agir en justice en justice devant toutes les juridictions européennes. Aussi, ils ont salué la décision historique de la Cour Africaine des droits de l'homme et des peuples qui affirme, sans ambages, la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles et la nécessité de le consulter par l'intermédiaire de son unique et légal représentant, le Front POLISARIO.

8- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui mettent l'accent sur la nécessité du rôle prépondérant de l'information pour médiatiser davantage la question sahraouie afin de mobiliser la Communauté internationale à aider le peuple sahraoui dans sa juste lutte pour son indépendance. Ils appellent tous les Réseaux de solidarité avec le peuple sahraoui et ses innombrables amis à travers le monde qui accompagnent remarquablement sa lutte pour innover en matière de l'information en utilisant les nouvelles technologies, les domaines évolutifs et les techniques diverses dans ce domaine pour faire entendre la voix du peuple sahraoui, dans tous les continents et, contrecarrer, ainsi, la propagande marocaine en vue de briser le blocage informationnel et médiatique sur le

conflit du Sahara Occidental.

9- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui expriment leurs remerciements et leurs gratitude à l'Algérie, pays très bien placé pour évaluer le prix à payer pour arracher la liberté et l'indépendance, pour sa position immuable en faveur des causes justes et en soutien aux peuples opprimés qui luttent pour leur liberté et leur indépendance, en tête desquels les peuples sahraoui et palestinien.

10- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui se félicitent des relations privilégiées liant les pays membres du Forum de Solidarité, réaffirmant, par la même occasion, leur satisfaction quant au niveau des relations fraternelles et amicales liant leurs pays et peuples tout en soulignant leur détermination à consolider davantage toutes les formes de coopération et de coordination pour renforcer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région.

11- Les Participants au Forum Diplomatique de Solidarité avec le Peuple Sahraoui expriment leurs sincères remerciements à tous les pays reconnaissant la République Sahraouie pour la constance de leurs soutiens indéfectibles au peuple sahraoui dans son âpre et juste combat pour la liberté et l'indépendance.

12- Enfin, les Participants au Forum de Solidarité avec le Peuple Sahraoui saluent la résistance héroïque du Peuple Sahraoui et l'esprit de lutte sans égale qu'il mène depuis plus de cinq décennies pour la réalisation de ses aspirations nationales légitimes et recouvrer ses droits inaliénables à la liberté et à l'indépendance.

Fait à Alger, le 21 juillet

EXPLORATION ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

5 contrats signés avec des sociétés pétrolières étrangères

L'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" a donné de bons résultats. On le savait depuis juin dernier quand l'Agence ALNAFT (Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures) avait lancé l'attribution de licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures au niveau de 5 périmètres, dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024".

Ph: DR



La commission d'appel à concurrence avait reçu des offres pour cinq zones des six mises en concurrence. La concrétisation n'a pas tardé. Les cinq contrats ont été signés, lundi, à Alger entre Sonatrach et plusieurs sociétés pétrolières étrangères, avec remise des décisions d'attribution. La cérémonie de signature a été supervisée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, du P-DG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'ALNAFT, Samir Bekhti, et de représentants de sociétés étrangères. La valeur minimale de l'investissement prévu dans le cadre de ces contrats s'élève à environ 600 millions de dollars, dédiés à l'exploration. Les décisions d'attribution pour chaque site ont été signées par le président de l'agence ALNAFT avant la signature de ces contrats. Dans les détails, il s'agit d'un contrat de joint-venture signé entre Sonatrach et un consortium composé des sociétés suisse Filada et autrichienne Zangas pour le site de "Toual 2" (bassin de Berkine) dans les wilayas d'Ouargla et d'Illizi ; un contrat de partenariat conclu par Sonatrach avec la société chinoise "Sinopec", portant sur la zone de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourara-Timi-

moun), dans les wilayas de Bechar, Beni Abbès, El Bayadh et Timimoun ; un troisième contrat signé sous forme de "partage de production" entre Sonatrach et le consortium formé par le groupe italien "ENI" et le groupe thaïlandais "PTTEP", qui concerne la zone de "Reggane 2" dans la wilaya d'Adrar ; un autre contrat, également sous forme de "partage de production", a été signé entre Sonatrach et la société chinoise "ZPEC", portant sur la zone de "Zerafa 2" (bassin d'Ahnet-Gourara), dans les wilayas d'Adrar et d'In Salah ; enfin, un cinquième contrat, toujours sous forme de partage de production, a été conclu entre Sonatrach et le consortium des sociétés "Qatar Energy" et "Total Energies", qui concerne le site d'"Ahara", dans la wilaya d'Illizi. Les six sites proposés dans le cadre de cet appel à concurrence possèdent un potentiel géologique "prometteur" et des infrastructures "développées", ce qui en fait de réelles opportunités d'investissement énergétique "intelligent et rentable", apprend-on. Pour les observateurs, la signature de ces contrats confirme que le secteur des hydrocarbures en Algérie reste attractif pour les investisseurs, à la suite des réformes qui ont été introduites. Selon eux, cela témoigne égale-

ment de la confiance dont jouit le cadre législatif algérien dans ce secteur et d'une façon plus générale dans le domaine des investissements étrangers. Dernièrement le rapport de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) portant sur l'investissement mondial pour l'année 2025 a fait savoir que l'Algérie a reçu, en 2024, 1,43 milliard de dollars en investissements directs étrangers (IDE), en hausse de 18% par rapport à 2023. À ce propos, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, avait affirmé, lors des travaux des Assemblées annuelles de la Banque Islamique de Développement tenues à Alger le 20 mai 2025, que l'Algérie constitue une destination d'investissement prometteuse et attractive pour les investisseurs étrangers, qu'il avait expliquée par ses importantes potentialités et opportunités. Il faisait constater une dynamique favorable aux entreprises désirant investir en Algérie, et en donnait pour preuve le nombre d'investissements étrangers enregistrés au niveau de l'AAPI, qui s'élève à 259 projets depuis l'entrée en vigueur, fin 2022, du nouveau cadre juridique de l'investissement.

M. R.

PRODUCTION DU LAIT INFANTILE EN ALGÉRIE

Un deuxième projet d'envergure lancé à Oran

La première pierre d'un deuxième projet d'envergure d'une usine de production de lait infantile a été posée à Oran. Selon l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le lancement de ce projet par la société Tazi a eu lieu en présence de son directeur général, Omar Rekhache, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que du wali d'Oran, Samir Chibani. L'AAPI a expliqué, dans un communiqué rendu public que cette usine ambitionne de produire plus de 40 millions de boîtes de lait infantile par an, ce qui permettra de couvrir 40% des besoins nationaux en la matière. Concernant le coût du projet, la même institution a souligné qu'il s'agit d'un investissement initial de 5,5 milliards de dinars, qui intègre toute la chaîne de production, depuis la fabrication des boîtes jusqu'à l'emballage du lait, en respect des standards internationaux et des technologies les plus modernes. L'AAPI a également précisé qu'en plus de sa portée industrielle, l'usine devrait générer environ 200 emplois directs, et surtout contribuera à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à améliorer la santé publique. Dans son allocution, le DG de l'AAPI a souligné que ce projet stratégique répond aux orientations du président de la République en matière de développement d'unités nationales de production de lait infantile et réaffirmé l'engagement de l'État à accompagner, à travers cette agence de promotion de l'investissement, ce type de projets structurants jusqu'à leur mise en service effective. À souligner que cette usine de production de lait infantile à Oran, constitue le second projet du genre à être lancé en réalisation en Algérie. En effet, en août 2024, le ministère de l'Industrie avait déjà annoncé le lancement d'un premier projet de production de lait et de farine infantiles dans le cadre d'une coopération entre le groupe Saidal et un opérateur privé national, à savoir l'entreprise Algerian Baby Healthcare.

A. N.

UNE SESSION DE FORMATION NATIONALE DES COMPÉTENCES EST LANCÉE

Établir un nouveau modèle de gestion des établissements de jeunes

Une session de formation au profit des directeurs des établissements de jeunes, visant à renforcer les capacités des cadres dirigeants, a été lancée dimanche dernier. Selon le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, cette session, organisée à l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) (Madani Souahli), reflète la volonté du ministère d'établir un nouveau modèle de gestion des établissements de jeunes, fondé sur « la compétence, l'efficacité et l'innovation dans la performance ». Il a précisé que le dirigeant d'un établissement « n'est pas uniquement un administrateur, mais aussi un motivateur, une source d'inspiration et un créateur d'opportunités ». Il a estimé, à cet égard, que les défis actuels imposent de passer d'une gestion traditionnelle à des méthodes modernes fondées sur « le leadership participatif et l'ap-

proche de la qualité globale », soulignant que ces sessions de formation constituent « des étapes pour repenser la vision et renouveler les méthodes de travail ». Dans ce contexte, il a mis l'accent sur l'importance « d'interagir positivement avec les attentes de jeunes, d'être à

l'écoute de leurs préoccupations et d'offrir des services de qualité afin de faire des établissements de jeunes des espaces attractifs répondant aux attentes de la nouvelle génération ». Cette session s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers et formations prévus au cours de la saison prochai-

ne, afin d'assurer une rentrée active et unifiée en octobre 2025, où les cadres dirigeants auront un « rôle pivot » dans la réussite des programmes nationaux établis. Le programme de cette session, placé sous le slogan « Le leadership n'est pas un siège, mais un voyage d'apprentissage conti-

nu », comprend plusieurs axes, dont des sessions de formation en gestion financière et administrative, d'autres sur le leadership et la gestion de la qualité globale, ainsi que des conférences sur les techniques des marchés publics et les compétences managériales.

Ania N.

AADL 3

Les réponses définitives publiées dimanche prochain

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Riad Kamdani, a annoncé hier que les réponses définitives aux demandes de souscription au programme « AADL 3 », seront communiquées aux postulants le dimanche 27 juillet. Dans ce cadre Kamdani a indiqué que les réponses aux souscripteurs, qu'elles soient favorables ou défavorables seront rendues publiques à la date indiquée, sur la plateforme numérique dédiée au programme. Précisant que l'étude des dossiers est désormais terminée. Il a également indiqué

que les postulants, dont les dossiers seront rejetés, pourront introduire un recours directement sur la même plateforme, sans avoir à se déplacer. Toujours dans le cadre d'accompagner les citoyens, Kamdani a annoncé que des vidéos explicatives seront publiées prochainement sur la page Facebook officielle de l'AADL. Ces tutoriels détailleront les étapes d'accès à la plateforme, le téléchargement des notifications d'acceptation ainsi que la procédure de dépôt des recours. Par ailleurs, le même responsable a souligné que le modèle architectural adopté pour AADL 3 sera dif-

férent de celui des précédents programmes AADL 1 et 2, avec une conception qui tiendra compte des spécificités de chaque région. Faisant savoir que des appels d'offres nationaux ont été lancés pour engager des entreprises de réalisation dans le cadre de ce nouveau programme. Il a affirmé ensuite, qu'aucun problème de foncier ne se pose pour la première tranche du projet, qui concerne 200 000 logements, précisant que ces habitations seront réalisées par des entreprises et ouvriers algériens, avec des matériaux de construction locaux.

Sarah O.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Une armée de pompiers sur le terrain

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a mobilisé, cet été, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt, plus de 19.000 éléments d'intervention, tous grades confondus, a indiqué, le Directeur général de ce corps constitué, le colonel Boualem Boughelaf.



intervenir, en plus d'avions de reconnaissance aérienne et d'hélicoptères. Le DGPC a insisté, au cours de cette visite aux côtés de nombreux cadres centraux de ce corps et des autorités locales, sur l'état de préparation optimal des moyens humains et matériels déployés pour l'été 2025 en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts et de superficies agricoles. Cette visite, a ajouté le colonel Boughelaf après avoir écouté, au siège de l'unité principale de la Protection civile d'El-Tarf, un exposé sur le dispositif mis en place dans cette wilaya, «s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme annuel de la DGPC relatif au suivi sur le terrain de l'avancement des opérations sur le terrain, liées au dispositif opérationnel de lutte contre les feux de forêts». La visite de terrain vise également à s'enquérir des moyens

opérationnels mis en place, notamment la colonne mobile, dans un contexte, de hausse sensible des températures au cours de cette période marquée par l'enregistrement de quelques feux de forêts», a ajouté M. Boughelaf, soulignant que les directives nécessaires ont été signifiées aux responsables locaux de la direction de la Protection civile et aux responsables de la colonne mobile, relatives, notamment, au renforcement de la coordination avec les différents secteurs comme la Conservation des forêts, la Gendarmerie et la Sûreté nationales.

47 INCENDIES DE FORÊTS MAÎTRISÉS À TRAVERS 14 WILAYAS

Les unités de la Protection Civile algérienne ont signalé une stabilisation relative de la situation des incendies de forêts lundi matin à 8h30 (hier

ndlr). Au total, 47 incendies ont été définitivement éteints dans 14 wilayas, tandis que des opérations de surveillance et d'extinction se poursuivaient, à l'heure où nous avons mis sous presse, sur quelques sites limités. Selon un communiqué de la Direction Générale de la Protection Civile, voici le détail de la situation des incendies: Béjaïa : La wilaya la plus touchée, avec 13 incendies éteints de manière définitive. Tizi-Ouzou : 18 incendies maîtrisés, dont 16 éteints définitivement. Deux autres incendies restent sous surveillance. Jijel : 3 incendies éteints définitivement. Sétif : 2 incendies totalement éteints. Skikda : Un incendie est toujours en cours d'extinction, et un autre a été éteint mais reste sous surveillance. Batna, Chlef, Alger (capitale), Bordj, Bou Arréridj, Aïn Témouchent : Chacune de ces wilayas a enregistré un incendie éteint définitivement. Tébessa : Un incendie éteint et sous surveillance continue. Boumerdes et Souk Ahras : Deux incendies éteints dans chaque wilaya, sans signaler de dégâts supplémentaires. Ces efforts soutenus des équipes de la Protection Civile démontrent leur engagement face aux défis posés par les feux de forêt, qui sont malheureusement récurrents durant la saison estivale.

Ania N.

CONSEIL DE LA NATION

Boudjemâa présente le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa a présenté, hier, un exposé devant les membres du Conseil de la nation sur le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Lors d'une séance plénière, le ministre a souligné que ce projet de loi vise une adaptation aux normes internationales en vigueur dans ce domaine en vue de «relancer la coopération judiciaire internationale dans ses volets sécuritaire et judiciaire, notamment avec la hausse des affaires liées au crime organisé transfrontalier». «La complexité des affaires liées à ce type de criminalité exige de recourir à des mécanismes de coopération judiciaire internationale », a ajouté le ministre, précisant que ce projet de loi «est à même de renforcer la coopération avec les instances internationales, en ce sens qu'il permettra de finaliser la mouture finale du projet d'accord en cours d'élaboration avec l'Agence de l'Union européenne de coopération judiciaire». Le texte prévoit aussi de «nombreuses garanties visant à protéger les données à caractère personnel traitées dans le cadre des procédures policières et judiciaires » et à «combler le vide juridique constaté dans ce domaine». Concernant le traitement de ces données à des fins de prévention contre les infractions, d'enquêtes et de poursuites pénales, le ministre a indiqué que ce texte «définit les principes fondamentaux à respec-

ter », soulignant que «le traitement de ces données relève exclusivement de l'autorité judiciaire et des services et organismes dûment habilités à enquêter sur les crimes».

Par ailleurs, le projet de loi consacre une série de «garanties» visant la protection des droits de la personne concernée, notamment «le droit à l'information et à l'accès aux données», ainsi que «le droit de rectifier ou d'effacer les données lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes », ajoute Boudjemâa. Le projet de loi stipule également le renforcement des missions de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), en la dotant de «pôles régionaux chargés des missions de contrôle et

d'audit au niveau des organismes et personnes qui traitent des données personnelles».

Pour sa part, la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a souligné, dans son rapport préliminaire, l'importance de ce projet pour «combler le vide juridique en matière de traitement des données à caractère personnel à des fins de prévention des crimes, d'enquêtes et d'investigations», et pour concilier entre le respect de la vie privée du citoyen et l'efficacité de l'action sécuritaire et judiciaire.

Sarah O.

APS

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES EN ÉTÉ

Le ministère du Commerce intensifie le contrôle sur le terrain

Les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent, à travers l'ensemble des wilayas du pays, leurs sorties de contrôle intensives sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, dans le cadre du programme de contrôle mis en place pour la période estivale.

«Dans le cadre de la poursuite du programme de

contrôle arrêté pour la période estivale et de l'intensification des sorties sur le terrain visant à prévenir les intoxications alimentaires, les directions du commerce intérieur et de la régulation du marché national poursuivent leurs efforts quotidiens sur le terrain afin de protéger la santé et la sécurité des consommateurs à travers les différentes wilayas du pays», a indiqué un communiqué du ministè-

re.

Cette initiative, s'inscrit dans le cadre d'une «série d'interventions préventives visant à garantir la salubrité des produits proposés à la consommation et à limiter toute pratique susceptible de nuire à la santé des citoyens, notamment en période de fortes chaleurs et face à l'augmentation de la consommation de certains produits en été». Ces opérations visent

également à renforcer la sensibilisation collective quant à l'importance du respect des règles d'hygiène et de la sécurité alimentaire, en particulier en cette période de fortes chaleurs qui accroît les risques d'intoxications alimentaires résultant d'une mauvaise conservation ou préparation, ou encore d'une exposition anarchique de produits périssables.

S. O.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE Élaboration d'un projet de "guide" pour unifier le programme pédagogique

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a annoncé, hier à Alger, l'élaboration d'un projet de "guide" dédié aux établissements d'accueil de la petite enfance afin "d'unifier le programme pédagogique et garantir la qualité de la prise en charge" de cette catégorie. Dans son allocution lors du lancement des travaux d'une rencontre consacrée à la présentation et à l'enrichissement de ce projet de guide, en présence de responsables d'organismes nationaux et de représentants de plusieurs secteurs, la ministre a expliqué que "le secteur de la solidarité nationale tend, à travers ce guide, à tracer une stratégie globale fondée sur une approche scientifique". Cette stratégie vise à "promouvoir le rôle des établissements d'accueil de la petite enfance afin de valoriser les aspects de prise en charge et de soins et de faire de l'accompagnement des enfants une grande priorité", a-t-elle dit. Dans le même sillage, la ministre a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde "une attention particulière" à cette catégorie, rappelant les dispositions de la Constitution de 2020 et les différentes lois qui prévoient la prise en charge, la promotion et la protection de l'enfance. Par ailleurs, la ministre a noté que les travaux de cette rencontre ont porté sur les textes d'application découlant du décret exécutif qui définit les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi que "la détermination précise de l'âge des enfants qui peuvent bénéficier des services de ces établissements". À cet égard, Mme Mouloudji a fait savoir que les interventions des spécialistes, acteurs de la société civile et défenseurs des droits de l'enfant participant à cette rencontre permettront "d'enrichir le projet du programme pédagogique proposé pour étude et examen, afin de fixer les critères et les normes d'une prise en charge de qualité de la petite enfance, dans l'intérêt de l'enfant". Cette rencontre constitue une occasion d'aborder le thème de "la formation des employés des établissements d'accueil de la petite enfance, la qualité des programmes de prise en charge et leur adaptation aux enfants aux besoins spécifiques", ainsi que d'autres thèmes visant à "développer une vision claire pour promouvoir la prise en charge et la protection de l'enfance", a-t-elle ajouté. Cette rencontre, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos, a été marquée par une présentation portant sur le projet de guide du programme des établissements d'accueil de la petite enfance.

SILENCE COMPLICE FACE AUX AGRESSIONS SIONISTES

À quoi sert la Ligue arabe ?

Qu'a fait la Ligue arabe pour faire cesser le génocide mené par l'entité sioniste contre la population palestinienne à Ghaza ? Rien. Il y a de quoi s'interroger sur l'existence de cette institution qui a été créée il y a 80 ans pour renforcer la coopération entre les pays arabes.

Aujourd'hui, les dirigeants d'une grande partie des pays membres de la Ligue arabe se comportent en complices de l'agression sioniste contre Ghaza dont le bilan, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 59.029 martyrs et 142.135 blessés, selon les indications données hier par les autorités sanitaires palestiniennes. La résistance palestinienne a dénoncé le silence complice des ces dirigeants arabes, comme une honte que le temps n'effacera pas. Ce silence honteux à un lourd tribut payé par le sang des innocents en Palestine, tombés par milliers sous les bombardements, le siège et l'abandon. Pour la résistance palestinienne, l'inaction est une complicité flagrante. C'est la posture que la Ligue arabe a adoptée sous la pression de ses pays membres qui ont normalisé leurs relations avec l'entité sioniste. Ces pays répondent également aux injonctions des Etats-Unis, qui est le principal soutien de l'entité sioniste et qui cherche à étendre la « normalisation » à d'autres



Ph : Dr

pays arabes. La ligue arabe est en contradiction flagrante avec les exigences des peuples arabes qui appellent à protéger le peuple palestinien face à l'agression sioniste.

Alors que la Ligue arabe est sommée de renforcer son soutien à la cause palestinienne, en tant que responsabilité historique mais aussi responsabilité juridique, morale et civilisationnelle, alors qu'elle est appelée à soutenir le Liban et la Syrie, face aux agressions sionistes répétées, cette institution montre qu'elle n'a pas la volonté de remplir son rôle. La Ligue arabe a prouvé son incapacité à réagir face à la dégradation à un rythme

alarmant de la situation dans nombre de pays arabes confrontés aux ingérences étrangères directes, par agression militaire ou par pressions diplomatiques.

DEUX CAS SIGNIFICATIFS

Il y a deux mois, les médias ont fait état de la présence au Maroc de soldats sionistes en activité au sein d'une armée qui mène la guerre de génocide contre la population palestinienne à Ghaza. Ils étaient au Maroc pour participer à l'exercice militaire African Lion 2025. Le Makhzen a bien accueilli les soldats sionistes criminels de guerre qui étaient « comme chez eux » au Maroc, un pays arabe

membre de la Ligue Arabe. C'est en Belgique, qui n'est pas un pays arabe et n'a rien à voir avec la Ligue arabe, que la police locale a arrêté, à la demande du parquet, deux soldats sionistes soupçonnés de crimes de guerre à Ghaza sur la base d'une enquête d'une enquête pour crimes de guerre menée suite à une plainte déposée par la Fondation Hind Rajab. Cette fondation cherche à poursuivre légalement les soldats sionistes à l'étranger pour crimes contre l'humanité, notamment dans la bande de Gaza. Elle a expliqué que la plainte accuse les deux soldats d'avoir participé à des violations commises lors de l'agression sioniste contre Gaza, soulignant qu'elle vise à « briser le cycle de l'impunité » pour les personnes impliquées dans ce qu'elle qualifie de « génocide » contre les civils palestiniens. La Fondation Hind Rajab a été créée à la mémoire de l'enfant palestinienne tuée à Gaza le 29 janvier 2024. Elle tient les autorités d'occupation responsables de sa mort, ainsi que de celle de milliers d'autres victimes civiles. Mieux : le roi Philippe de Belgique a condamné les massacres commis par l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza et a appelé l'Europe à faire preuve d'un leadership plus fort concernant la guerre à Ghaza. Dans un discours prononcé, dimanche, à l'approche de la fête nationale du pays, il a souligné que « la situation actuelle, qui dure depuis si longtemps, est une honte pour l'humanité ». Il y a quelques jours, un tribunal bruxellois a ordonné au gouvernement flamand de cesser tout transfert d'équipement militaire à l'occupation sioniste.

M'hamed Rebah

76 ENFANTS MORTS DE MALNUTRITION ET PLUS DE 1000 CIVILS TUÉS EN QUÊTE DE NOURRITURE

Génocide par la faim à Ghaza

Le drame humanitaire que traverse le peuple palestinien à Ghaza atteint des proportions catastrophiques. Alors que la guerre génocidaire menée par l'armée sioniste entre dans son dixième mois, les derniers chiffres relayés par les autorités sanitaires et humanitaires locales révèlent une réalité glaçante : au moins 76 enfants sont morts de faim, tandis que plus de 1000 civils ont été tués en tentant de récupérer des aides alimentaires.

Selon un rapport publié ce dimanche par le bureau de presse gouvernemental à Ghaza, 995 Palestiniens ont été tués, 6 011 blessés et 45 portés disparus en seulement deux mois, depuis le 27 mai, alors qu'ils attendaient l'arrivée de convois d'aide humanitaire. Les victimes sont essentiellement des femmes, des enfants et des personnes âgées, fauchés soit par les tirs de l'armée sioniste, soit par la famine. La situation est décrite comme une "catastrophe sans précédent". Le ministère de la Santé a fait état de 86 morts par famine, dont 76 enfants, dans ce qu'il qualifie de « massacre silencieux ».

Durant les dernières 24 heures, 18 décès liés à la famine ont été recensés, en parallèle de 130 nouveaux martyrs et 495 blessés dans les bombardements. Le docteur Monir Al-Bursh, directeur général du ministère de la Santé, a déclaré à la chaîne Al-Mayadeen que « les Palestiniens meurent de faim et sous les bombes, minute après

minute, tandis que le monde arabe et musulman détourne les yeux ».

MASSACRES AUTOUR DES CENTRES DE DISTRIBUTION

Les zones de distribution de l'aide sont devenues des zones de mort. À Al-Soudaniya, dans le nord de Ghaza, 65 Palestiniens ont été tués, tandis que 6 autres ont été abattus près de Rafah. Des témoins font état de scènes atroces : des cadavres sans tête, des corps lacérés par les éclats d'obus, des enfants sans vie dans les bras de leurs parents. Le correspondant d'Al-Mayadeen a confirmé que certains blessés n'ont pas pu être évacués à cause de l'intensité des bombardements.

La situation dans les hôpitaux est critique : le complexe médical Al-Chifa ne peut plus accueillir de blessés. Les services d'urgence sont débordés, les réserves de carburant vides et plusieurs hôpitaux, dont celui des Martyrs d'Al-Aqsa, risquent de cesser leurs activités dans les prochaines heures.

MAHMOUD AL-BASSAL EN GRÈVE DE LA FAIM

En réponse à la situation, Mahmoud Al-Bassal, porte-parole de la Défense civile de Ghaza, a annoncé une grève totale de la faim. Un geste fort de solidarité avec les plus de deux millions de Palestiniens privés de nourriture, dénonçant l'utilisation de la famine comme arme de guerre, une violation manifeste du droit international humanitaire. Il a

lancé un appel urgent aux dirigeants mondiaux, aux parlements, à l'ONU, aux intellectuels, aux journalistes et aux influenceurs pour exiger l'ouverture immédiate de couloirs humanitaires, l'introduction d'aide alimentaire et médicale, et l'arrêt du blocus israélien.

L'ONU ALERTE : 12% SEULEMENT DE GHAZA RESTENT ACCESSIBLES AUX CIVILS

Le bureau de coordination humanitaire de l'ONU (OCHA) a tiré la sonnette d'alarme après l'ordre d'évacuation émis par l'armée sioniste pour la zone de Deir al-Balah. Seuls 12% du territoire de Ghaza restent actuellement habitables.

Le reste est classé comme zone de guerre ou d'évacuation. Plus de 2,1 millions de civils sont désormais confinés dans une bande de terre de plus en plus étroite, sans eau, sans soins, sans électricité, et désormais sans nourriture. OCHA a prévenu que toute attaque contre les infrastructures médicales, les réservoirs d'eau ou les entrepôts de vivres constituerait un danger de mort pour des milliers de civils.

L'UNICEF : « GHAZA EST DEvenu L'ENDROIT LE PLUS DANGEREUX POUR LES ENFANTS »

Dans une déclaration exclusive à Al-Mayadeen, Salim Oweis, porte-parole régional de l'UNICEF, a déclaré que « Ghaza est devenu l'endroit le plus dangereux au monde pour les enfants

». Il a indiqué que 5100 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë en mai, et que près de 470 000 personnes souffrent de sous-alimentation grave. Il a aussi souligné que les stocks de nourriture thérapeutique sont épuisés, rendant impossible la prévention de la famine dans les prochains jours. « C'est une catastrophe sanitaire sans précédent », a-t-il martelé.

L'HORREUR CONTINUE : BOMBARDEMENTS ET ASSASSINATS

Lundi, les forces sionistes ont encore frappé plusieurs cibles civiles, notamment des tentes de déplacés dans les quartiers de Tel Al-Hawa et Al-Mawasi, tuant au moins six personnes, dont une enfant. Des drones ont également ciblé le quartier de Cheikh Radwan, causant d'autres victimes. La politique de la terre brûlée ne s'arrête pas là. La défense civile a perdu plusieurs de ses membres dans une frappe israélienne à Khan Younès, rendant les opérations de secours encore plus difficiles.

ENLÈVEMENT DE MÉDECINS : LA VÉRITÉ BAÏLLONNÉE

Dans un développement dramatique, le directeur des hôpitaux de campagne de Ghaza, le docteur Marwan Al-Hums, a été enlevé par une unité spéciale israélienne. Ce médecin, qui dénonçait régulièrement à la presse les crimes israéliens contre les malades et les blessés, a été kidnappé sous les yeux de témoins dans un café face à l'hô-

pital de la Croix-Rouge à Khan Younès. L'attaque a fait deux morts. Le ministère de la Santé a dénoncé un « crime de guerre et une tentative d'étouffer la vérité », et exige sa libération immédiate.

UNE FAMINE ORCHESTRÉE : « UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ »

Les factions palestiniennes tiennent le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu et son gouvernement pour responsables de cette guerre d'extermination. Elles accusent également l'administration américaine de complicité directe dans cette tragédie. La résistance palestinienne a déclaré dans un communiqué que le recours à la faim, à la soif et au bombardement est une stratégie de purification ethnique, et s'interroge : « Comment le monde peut-il rester silencieux face à la mort de plus de soixante-dix enfants de faim ? » Depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023, le bilan ne cesse de s'alourdir : plus de 59 000 morts, dont une majorité d'enfants et de femmes, 142 000 blessés et des milliers de disparus. Le monde, malgré les alertes de la Cour internationale de justice et des agences onusiennes, continue de regarder ailleurs. Ghaza meurt sous les bombes et par la faim. Le silence international devient complice. Chaque jour qui passe sans levée du siège est une condamnation à mort pour des milliers d'innocents.

M.Seghilani

LES COMBATS FACE À L'OCCUPATION FONT RAGE À GHAZA

La Résistance attaque sur plusieurs fronts

La résistance palestinienne poursuit ses opérations militaires coordonnées contre les forces sionistes dans plusieurs régions du territoire assiégé, alors que l'offensive israélienne ne faiblit pas depuis le 7 octobre.

Les brigades armées de différentes factions de la résistance ont revendiqué ce dimanche une série d'opérations ciblées contre des véhicules blindés, des positions militaires et des tentatives d'incursion. La branche armée du Jihad islamique palestinien, les Saraya Al-Quds, a annoncé avoir fait exploser un engin explosif de type "Thaqib", soigneusement placé à l'avance, contre un véhicule militaire israélien lors d'une incursion dans le sud-est de Deir al-Balah, au centre de la bande de Gaza. L'attaque aurait provoqué des dégâts importants au véhicule ciblé, bien que les détails concernant les pertes humaines ne soient pas encore confirmés. Dans un développement parallèle, les Saraya Al-Quds ont également diffusé des images inédites d'une tentative d'enlèvement de soldats israéliens dans la ville de Khan Younès, au sud de Gaza. Selon le mouvement, cette opération s'est déroulée dans la zone d'Abassan al-Kabira et avait pour objectif de capturer des soldats afin de renforcer la position de la résistance dans d'éventuelles négociations d'échange de prisonniers. Dans la même région, les Saraya ont attaqué un quartier général militaire de l'occupation sioniste dans les environs de la rue numéro 5, au nord de



AP - DR

Khan Younès. L'unité a précisé avoir observé l'atterrissage d'un hélicoptère militaire et l'utilisation de grenades fumigènes, un indicateur clair selon elle que des blessés ou des morts ont été évacués dans l'opération.

ATTAKES MULTIPLES SUR LES BLINDÉS ISRAÉLIENS

De leur côté, les Brigades Al-Moujahidine, affiliées au Mouvement des Moujahidine palestiniens, ont revendiqué l'attaque d'un char "Merkava" à l'est de la ville de Gaza, dans le quartier de Choujaïya. L'unité a utilisé un engin explosif de forte puissance de type "Hamim 2", spécialement conçu pour percer les blindages les plus résistants. L'explosion aurait touché directement le char israélien, dont le sort n'a pas été précisé. Cette série d'opérations intervient dans le sillage d'autres actions menées par les Brigades Ezzedine al-Qassam, bras armé de la résistance palestinienne.

Samedi, ces dernières avaient diffusé des vidéos montrant l'attaque de soldats et de véhicules israéliens dans la ville de Jabalia, au nord de Gaza. Ces attaques s'inscrivent dans le cadre de l'opération baptisée "Hajarat Dawoud" (Les pierres de David), lancée il y a plusieurs semaines par le mouvement islamique. Dans une autre vidéo diffusée ce dimanche, les Saraya Al-Quds ont montré la destruction d'un autre véhicule militaire israélien à l'est de Choujaïya, cette fois à l'aide d'un explosif de grande puissance.

UNE GUERRE D'USURE AU CŒUR DES QUARTIERS DÉVASTÉS

Ces actions de la résistance démontrent la capacité de ses combattants à adapter leur tactique et à continuer les opérations de guérilla urbaine, malgré l'écrasante supériorité aérienne et technologique de l'armée d'occupation. Les scènes diffusées témoignent

également de la prise de risques extrêmes par les factions palestiniennes pour désorganiser les lignes ennemies et porter atteinte au moral de ses troupes. Dans un contexte où le siège de Gaza se resserre davantage, avec des pertes humaines et matérielles dramatiques, ces initiatives militaires représentent une forme de riposte organisée à l'entreprise d'anéantissement menée par l'occupation. Elles constituent aussi un message politique fort, montrant que la résistance reste active sur tous les axes du front, du nord au sud du territoire. Alors que l'armée israélienne continue ses bombardements et ses opérations terrestres, les images diffusées par la résistance soulignent le lourd tribut payé par les envahisseurs et la capacité de résilience des factions armées locales, dans ce qui s'apparente désormais à une guerre d'usure à grande échelle.

M.Seghilani

JACOB BERGER AU BORD DU NAVIRE HANDALA

« Ce blocus est un crime, les gens meurent de faim »

Un nouveau défi au blocus israélien illégal de Gaza a pris la mer aujourd'hui. La "Handala", navire humanitaire symbolique, a levé l'ancre du port italien de Galipoli en direction de l'enclave assiégée. Son objectif : briser le blocus et dénoncer la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien.

Parmi les 21 passagers à bord, issus de différentes nationalités, figurent six citoyens américains, dont l'acteur et militant des droits humains Jacob Berger, qui s'est exprimé sur la chaîne Al Mayadeen. Se présentant comme juif américain, Berger a déclaré « J'ai vu dans cette initiative une opportunité de monter à bord et de contribuer à briser le siège inhumain imposé à Gaza. » Dans un contexte de famine organisée, de bombardements incessants et d'isolement total de la population ghazaouie, Jacob

Berger a rappelé que les civils meurent « littéralement de faim ». Il a qualifié la situation de « crime impardonnable », ajoutant qu'il s'agit d'un acte de solidarité humanitaire urgent : « C'est une injustice que nous ne pouvons plus ignorer. Notre objectif est de réveiller les consciences et d'inspirer d'autres initiatives similaires à travers le monde. » Le militant a également révélé que la Handala a été la cible de deux tentatives suspectes de sabotage, sans qu'on puisse à ce stade identifier les auteurs. Il a toutefois assuré que la motivation des participants reste intacte, déclarant que « le moral est très élevé à bord » et que l'engagement pour la cause palestinienne est total.

RÉPRESSION SIONISTE REDOUTÉE

Conscient des risques, Berger s'attend à ce que l'entité sioniste tente d'intercepter la

Handala, comme ce fut le cas en juin dernier avec le navire humanitaire "Madleen". Ce dernier, transportant des activistes de plusieurs pays et des cargaisons de vivres et de médicaments, avait été arraisonné par l'unité d'élite navale "Shayetet 13". Les militaires sionistes avaient intercepté le bateau à l'approche des eaux de Gaza, arrêté les activistes et les avaient déportés via l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv, après les avoir retenus dans des conditions dénoncées par plusieurs ONG internationales.

UNE ACTION SYMBOLIQUE QUI FAIT ÉCHO À L'APPEL DE LA RÉSISTANCE

Cette nouvelle traversée de la Handala intervient alors que les appels à briser le blocus se multiplient à travers le monde, portés aussi bien par des gouvernements que par des mouvements populaires et des collectifs de solidarité. La mission

s'inscrit dans la continuité des campagnes internationales de la Flottille de la liberté, avec pour ambition non seulement de livrer de l'aide symbolique, mais aussi de faire pression sur les autorités internationales pour qu'elles mettent fin à l'impunité de l'entité sioniste. Jacob Berger a conclu son intervention avec gravité « L'histoire jugera ceux qui se sont tus. Nous avons choisi d'agir, au nom de la dignité humaine. » Alors que la Handala poursuit sa route périlleuse vers Gaza, le monde observe. Sera-t-elle interceptée à son tour, ou parviendra-t-elle à faire brèche dans le blocus inhumain qui étouffe l'enclave palestinienne depuis plus de 17 ans ? Quoi qu'il en soit, l'écho de sa mission résonne déjà comme un acte de résistance pacifique face à l'apartheid et au génocide.

M.S.

L'ÉTAT DE SANTÉ DES DÉTENUS PALESTINIENS SE DÉGRADE

Ils meurent à petit feu dans les geôles sionistes

Une nouvelle alerte a été lancée par la Commission palestinienne pour les affaires des détenus et anciens détenus au sujet de la situation sanitaire critique des prisonniers palestiniens malades et blessés dans les prisons de l'occupation sioniste. L'institution dénonce une négligence médicale systématique et des conditions de détention inhumaines, compromettant gravement la vie et l'intégrité des détenus. À l'issue d'une visite d'un avocat mandaté par la Commission à la clinique de la prison, plusieurs prisonniers souffrent de pathologies graves nécessitant des soins urgents. Pourtant, les autorités pénitentiaires sionistes font obstruction à leur accès aux hôpitaux civils pour des examens approfondis et des traitements appropriés. Dans de nombreux cas, les détenus ne sont pas transférés à temps pour des soins spécialisés, et lorsqu'ils le sont, ils sont renvoyés prématurément, avant même la fin de leur traitement. Ces pratiques sont qualifiées par les défenseurs des droits humains de « torture médicale » et de « traitement cruel et inhumain », en violation flagrante des conventions internationales relatives aux droits des prisonniers. La Commission indique également que les prisonniers se plaignent de sévères restrictions imposées à l'accès aux vêtements, aux produits d'hygiène et aux fournitures de base. À cela s'ajoute une alimentation insuffisante et de très mauvaise qualité, aggravant l'état de santé de personnes déjà affaiblies par la maladie ou les blessures. Plus alarmant encore, les prisonniers malades sont soumis à des inspections quotidiennes de leurs cellules, menées sans aucune prise en compte de leur fragilité. Ces fouilles, souvent brutales et invasives, causent un stress supplémentaire et détériorent davantage leur état psychologique et physique. Des témoignages recueillis par l'avocat révèlent une politique délibérée d'abandon médical, visant à briser la volonté des détenus, notamment ceux souffrant de maladies chroniques ou de blessures liées à leur arrestation. Ces pratiques s'inscrivent dans un contexte de répression systématique et de punition collective imposée à la population palestinienne sous occupation. La Commission palestinienne appelle la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains et les instances onusiennes à intervenir d'urgence pour garantir la protection des droits fondamentaux des prisonniers. Elle exige la mise en place de mécanismes de surveillance indépendants dans les prisons sionistes et l'accès immédiat aux soins pour tous les détenus malades ou blessés. Cette nouvelle alerte vient s'ajouter à une longue liste de rapports documentant les violations graves commises à l'encontre des prisonniers palestiniens. Plus de 7 000 Palestiniens seraient actuellement incarcérés par l'occupation, dont plusieurs centaines souffrent de maladies graves ou de blessures, sans recevoir les soins médicaux nécessaires. Alors que la situation humanitaire ne cesse de se dégrader dans les territoires palestiniens, la condition des détenus reste un baromètre révélateur de l'impunité dont jouit l'entité sioniste. Face à l'indifférence internationale, les familles des prisonniers et les associations locales continuent de dénoncer, dans la rue comme dans les tribunaux, un système carcéral qui bafoue systématiquement la dignité humaine.

M.S.

DÉJÀ PLUS DE 1100 MORTS

Bain de sang à Soueïda en Syrie

La ville syrienne de Soueïda est le théâtre d'un carnage d'une ampleur inédite.

En l'espace d'une semaine, plus de 1120 personnes ont été tuées, selon un rapport accablant publié par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (SOHR). Au cœur de cette hécatombe : des exécutions sommaires, des combats d'une extrême violence entre groupes armés druzes et milices issues des tribus arabes, ainsi qu'un effondrement total de la situation humanitaire dans une région laissée à l'abandon.

Parmi les victimes, l'Observatoire recense au moins 194 civils – dont 28 femmes, 8 enfants et un vieillard – exécutés sommairement par des éléments affiliés aux ministères de la Défense et de l'Intérieur. Trois autres civils, membres des tribus bédouines, dont une femme et un enfant, auraient également été tués de manière extrajudiciaire par des combattants druzes. Les violences ont éclaté le 13 juillet dernier, après la diffusion de vidéos prétendant montrer des massacres de femmes et d'enfants bédouins par des miliciens druzes. Si l'une des séquences s'est révélée authentique, les autres ont été démenties ou se sont avérées sorties de leur contexte, certaines montrant en réalité des exactions commises contre des civils druzes, ou des événements antérieurs en Syrie ou ailleurs. Malgré ces éléments, une campagne de désinformation et d'incitation à la vengeance s'est intensifiée, attisée par certains médias proches du pouvoir syrien et relayée par des



Ph: DR

réseaux internationaux. Elle a conduit à la mobilisation armée de nombreuses tribus arabes en direction de Soueïda, déclenchant une nouvelle vague d'affrontements meurtriers, accompagnés de raids sur des maisons et de pillages dans plusieurs villages druzes. Le SOHR accuse les autorités syriennes d'avoir directement facilité ces attaques. Les groupes armés tribaux, affirme-t-il, ont été autorisés à mener leurs opérations en toute impunité, vêtus d'habits traditionnels et soutenus par des unités relevant des ministères de la Défense et de l'Intérieur. Les milices ont traversé les zones de sécurité contrôlées par les forces régulières sans être inquiétées, multipliant les assassinats, les incendies volontaires et les actes de pillage. Le bilan humain est effroyable. Sur les 1120 personnes tuées au cours de la semaine, on dénombre 427 combattants druzes et 298 civils issus de la même communauté,

parmi lesquels 194 ont été exécutés sur le champ par les forces de sécurité. En face, 354 membres des forces gouvernementales ont trouvé la mort, ainsi que 21 membres des tribus arabes, dont trois civils qui auraient été sommairement exécutés par des combattants druzes. Quinze soldats supplémentaires ont été tués lors des frappes aériennes israéliennes survenues pendant cette période, qui ont également coûté la vie à trois civils – une femme et deux personnes non identifiées – dans une attaque visant le bâtiment du ministère de la Défense à Damas. La situation humanitaire à Soueïda est devenue catastrophique. Le principal hôpital de la ville est débordé : les chambres froides sont saturées de cadavres et des corps en décomposition jonchent les couloirs, faute de pouvoir être enterrés. Les blessés, nombreux, sont privés de soins, en raison d'un manque quasi total de

médicaments, d'électricité et d'eau potable. La famine s'installe dans plusieurs quartiers encerclés, accentuant encore le désespoir d'une population prise au piège. Face à cette tragédie, le SOHR renouvelle son appel à la communauté internationale pour la création urgente d'une commission d'enquête indépendante et impartiale. L'objectif : documenter les crimes perpétrés à Soueïda depuis le début de l'escalade, en particulier les exécutions sommaires, les attaques contre les civils et les responsabilités éventuelles du pouvoir syrien, et traduire leurs auteurs en justice conformément aux normes internationales. L'Observatoire souligne par ailleurs que le clivage communautaire en Syrie s'aggrave dangereusement, exacerbée par le soutien manifeste accordé par Damas aux factions tribales, au lieu d'œuvrer à l'apaisement et à la réconciliation nationale. Ce choix poli-

tique, lourd de conséquences, ne fait qu'alimenter une spirale de haine et de représailles entre communautés autrefois cohabitantes. Dans un effort de désescalade, le chef de la sécurité intérieure de Soueïda, le général Ahmed Dalati, a annoncé hier matin le début d'une opération d'évacuation des familles bédouines qui se trouvaient encore dans la province. Ces civils, exposés aux représailles et piégés par les combats, sont désormais autorisés à quitter la région, sous la protection des forces de sécurité. Le général a également assuré que tous ceux qui souhaiteraient revenir ultérieurement à Soueïda pourraient le faire dans des conditions sécurisées. Ce processus d'évacuation, mené en coordination avec les autorités de la province voisine de Daraa, s'inscrit dans une dynamique de cessez-le-feu annoncée il y a deux jours par le chef spirituel des Druzes, le cheikh Hikmat al-Hijri. Cet accord de trêve, obtenu sous médiation internationale, prévoit notamment l'ouverture de corridors humanitaires sûrs via les localités de Busra al-Harir et Busra al-Cham, afin de permettre un retrait paisible des miliciens tribaux restants et d'assurer la protection des civils. La tragédie de Soueïda, province longtemps épargnée par les grands épisodes de la guerre syrienne, devient aujourd'hui le symbole du chaos et de l'implosion du tissu social syrien. Ce drame, nourri par les manipulations, l'impunité et les politiques cyniques du régime, montre une fois de plus que la paix durable ne viendra ni des armes, ni des alliances de circonstance, mais d'un sursaut éthique et politique désormais plus urgent que jamais.

M.Seghilani

NOUVELLES PROVOCATIONS SIONISTES

Cisjordanie occupée sous tension

209 colons sionistes ont envahi hier les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, dans une nouvelle violation flagrante des lieux saints musulmans à El-Qods occupée. Protégés de manière étroite par les forces d'occupation israéliennes, les colons ont pénétré par groupes successifs dans l'enceinte du sanctuaire et ont effectué des rondes provocatrices dans ses cours, au cours desquelles des rituels talmudiques ont été pratiqués, selon des sources locales. Ces incursions, régulièrement orchestrées et soutenues par l'armée d'occupation, visent à imposer une nouvelle réalité sur le site sacré, au mépris du statu quo historique et religieux en vigueur, et constituent un affront constant à la dignité du peuple palestinien et au sentiment religieux musulman à travers le monde.

COLONISATION RAMPANTE

Parallèlement à cette escalade sur l'esplanade des mosquées, la province d'El-Qods a fermement dénoncé la reprise par les autorités de l'occupation du projet de colonisation connu sous le nom de "Plan E1", à l'est de la ville. Dans un communiqué publié ce lundi, les autorités locales ont mis en garde contre la dangerosité extrême de ce projet, qualifié de "l'un des plus périlleux depuis des décennies". Gelé depuis plusieurs années sous la

pression internationale, le plan E1 vise à créer une continuité territoriale entre les colonies illégales de Maale Adumim et El-Qods, au détriment de la continuité géographique de la Cisjordanie. Sa mise en œuvre diviserait de facto le territoire palestinien en deux blocs distincts, coupant la Cisjordanie en son centre et isolant El-Qods de son environnement palestinien naturel. "Ce projet colonial ne vise rien d'autre que la liquidation de toute perspective de solution politique juste et durable", indique le communiqué. La province avertit que l'avancement de ce plan menacerait la présence de près d'un million de Palestiniens dans la zone concernée, en créant une ceinture coloniale ininterrompue autour d'El-Qods, tout en annihilant la possibilité d'un État palestinien viable avec El-Qods-Est comme capitale.

EXPLOITATION CYNIQUE DU CONTEXTE RÉGIONAL

Les autorités palestiniennes dénoncent l'opportunisme cynique de l'occupation, qui cherche à faire avancer ce projet en profitant de la mobilisation régionale et internationale autour de la guerre en cours à Gaza. "Il s'agit là d'un crime politique, d'une nouvelle manœuvre du régime colonial pour imposer des faits accomplis sur le terrain,

en violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes", poursuit le communiqué. La province appelle la communauté internationale, notamment les pays garants des processus de paix, à assumer pleinement leurs responsabilités politiques, juridiques et morales face à cette dérive coloniale. Elle exhorte à l'adoption de mesures concrètes et immédiates pour stopper ce plan destructeur qui menace la stabilité régionale et internationale. Dans ce contexte, les autorités locales saluent les protestations croissantes de la population palestinienne, des organisations de défense des droits humains et des instances juridiques internationales. Elles appellent à renforcer la lutte populaire, diplomatique et juridique pour barrer la route à ce projet et à tous les autres plans coloniaux visant à pérenniser l'occupation et à imposer un régime d'apartheid.

NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES INFRASTRUCTURES À TOULKAREM

Dans la même veine de pressions et de répression systématiques, les forces d'occupation ont détruit, ce lundi matin, la route principale reliant la banlieue de Dhanaba à la localité de Kafr Al-Labad, à l'est de la ville de Toulkarem, en Cisjordanie. Cette route constitue un axe vital pour les habitants, reliant directement

Toulkarem aux autres grandes villes de Cisjordanie, telles que Naplouse et Ramallah. Elle longe également le réservoir d'eau de Kafr Al-Labad, ce qui en fait un passage stratégique pour la circulation des personnes et des marchandises, notamment depuis la fermeture des entrées principales de Toulkarem à la suite des raids militaires intensifs. La destruction de cette voie a gravement perturbé la vie des habitants, contraints d'emprunter des chemins de traverse escarpés et non aménagés, accroissant considérablement leurs souffrances quotidiennes. Ces mesures punitives, combinées aux incursions armées et aux bouclages fréquents, participent d'une stratégie d'asphyxie progressive de la population palestinienne. Les développements d'hier, de l'invasion de la mosquée Al-Aqsa à la relance du plan E1 en passant par la destruction de routes vitales à Toulkarem, illustrent une intensification coordonnée des pratiques coloniales sionistes en Cisjordanie. Ces actes menacent non seulement les droits fondamentaux du peuple palestinien, mais aussi la paix et la sécurité dans toute la région. Face à cela, la résistance populaire, le soutien juridique international et la mobilisation des consciences demeurent plus que jamais nécessaires.

M.S.

BLIDA. CHAMBRE AGRICOLE

Une nouvelle association pour les agricultrices rurales

Une nouvelle association de soutien à l'agricultrice rurale est venue renforcer les organisations professionnelles agricoles à Blida, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre agricole.

La nouvelle association a été créée dans le cadre de l'organisation de l'activité des professionnels des différentes divisions agricoles de la wilaya, et en réponse à la demande de nombreuses femmes rurales, a expliqué la responsable du département de l'organisation professionnelle de la Chambre agricole, Zeyneb Alia Mercantia. Elle a fait savoir à l'occasion, que la chambre agricole compte plus de 300 femmes rurales actives dans l'agriculture, dont, la cul-



PH. DR.

ture de champignons, l'extraction d'huile naturelle, les arbres fruitiers, les agrumes, les légumes de toutes sortes, l'aviculture et l'industrie agroalimentaire. Cette nouvelle association sera "un espace où les femmes rurales pourront échanger leurs expériences,

organiser leurs activités, promouvoir et commercialiser leurs productions. Elle jouera également un rôle important pour encourager les femmes rurales à s'engager dans l'activité agricole et à contribuer à la promotion de la production locale et à la sécurité alimen-

taire", a ajouté Mme Mercantia. Cette association s'ajoute à plusieurs organisations professionnelles de la wilaya qui en compte celles qui regroupent les femmes actives dans les agrumes, dans les arbres fruitiers, l'aviculture, l'agriculture de montagne, l'apiculture, les céréales et les légumineuses. A son tour, la présidente de cette nouvelle association, Shahrzed Hasnaoui, a précisé que ses objectifs s'inscrivent tous dans le cadre de l'organisation et du développement de l'activité de la femme rurale, notamment en ce qui concerne la formation qui va permettre à ces femmes d'acquérir de nouvelles compétences et participer à divers événements qui concernent les femmes agricultrices. "L'association, qui est ouverte à toutes les femmes rurales de Blida, veut contribuer à la protection de l'environnement, au développement durable et à la défense des droits des femmes rurales", a-t-elle conclu.

BOUMERDÈS. EN PRÉVISION DES ASSISES LOCALES DE L'AGRICULTURE

Une caravane sillonne la wilaya

Une caravane composée d'acteurs du secteur agricole sillonne depuis dimanche dernier le territoire de Boumerdès afin de dresser l'état des lieux de l'irrigation agricole, en prévision des Assises de l'agriculture de la wilaya qui se tiendront ultérieurement, a indiqué l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). En marge du lancement de la caravane, le secrétaire général de l'UNPA, Sadek Sabaoui, a déclaré que cette initiative était "une contribution de l'UNPA pour poser un diagnostic de la situation de l'agriculture et de l'irrigation dans la wilaya, et trouver des solutions appropriées aux préoccupations du secteur afin

de lui donner un nouvel essor". Il a ajouté que la caravane était composée de représentants de la branche de l'UNPA dans la wilaya, de la direction des services agricoles, des secteurs de la formation professionnelle et des forêts, de la Chambre d'agriculture, de l'Université, de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), d'organisations et d'agriculteurs. La caravane a commencé sa visite par l'examen de barrages, comme ceux de Hamiz à Khemis El Khechna, de Boumraou à Naciria, de Sidi Daoud et de Ben Quali à Cap Djinet, ainsi que de réservoirs d'eau et de zones irriguées. Le convoi a évalué le potentiel de ces barrages ainsi que l'état

des réseaux de transport et de distribution de l'eau d'irrigation agricole. Il a ensuite répondu aux préoccupations des agriculteurs. Parallèlement, le secrétaire local de l'UNPA a souligné que des ateliers avaient été constitués pour dresser un état des lieux et poser le diagnostic de la situation du secteur agricole dans son ensemble, afin de préparer des rapports qui seront présentés ultérieurement lors des assises du secteur. Selon M. Sabaoui, les principaux thèmes de ces ateliers sont les organisations professionnelles, les coopératives agricoles, les conseils professionnels, l'industrie de transformation et la commercialisation.

TIARET. SÛRETÉ DE WILAYA

Mise en service de trois structures de la police

Le directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Contrôleur de police Arslan Driad, a supervisé dimanche dans la wilaya de Tiaret la mise en service de trois structures relevant de ce corps de sécurité, dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de la création de la Police algérienne. A cette occasion, le siège de la première Sûreté urbaine, a été mis en service dans le nouveau pôle urbain de la ville de Ksar Chellala, située dans la wilaya déléguée éponyme. Cette structure a été réalisée en cinq mois pour une enveloppe budgétaire de 111,3 millions de dinars. Le Contrôleur de police Arslan Driad a donné des instructions au personnel de cette nouvelle structure afin de renforcer la relation avec les citoyens, conformément aux directives du Directeur général de la Sûreté nationale, en réagissant rapidement aux demandes d'aide et aux signalements émis par les citoyens

via les différents dispositifs mis à leur disposition, notamment le numéro vert 15/48. Dans le chef-lieu de wilaya, le même responsable a supervisé la mise en service du siège de la 13e Sûreté urbaine implanté au niveau de nouveau pôle urbain de Karman, réalisée également en cinq mois, pour un coût estimé à 126 millions de dinars. Le chef de la Sûreté de la wilaya de Tiaret, le

Contrôleur de police Azzedine Tamine, a souligné dans son allocution que ces nouvelles structures contribueront à renforcer la sécurité, à fournir un service moderne aux citoyens, et à améliorer les conditions de travail des agents de police, saluant à cette occasion les efforts des autorités locales pour leur réalisation. Par ailleurs, le directeur de la Sécurité publique de

la DGSN a également supervisé la mise en service, dans la même ville, un hôtel au profit des membres du corps de police, des retraités et ayants-droit, baptisé du nom du martyr du devoir national, Sayeh Benchohra. Cette structure, située au centre-ville de Tiaret, dispose de 36 chambres, d'une salle d'une capacité de 300 personnes, d'un restaurant, et d'un parking.

EL-MEGHAÏER. ALGÉRIE POSTE

Installation de six DAB dans différentes communes

Six (6) nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) viennent d'être installés au niveau des bureaux de poste de plusieurs communes de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre de l'amélioration du service public, ont indiqué dimanche les responsables locaux du secteur. Visant l'amélioration des prestations postales et le rapprochement des services d'Algérie-Poste (AP) des clients, notamment la disponibilité de liquidités, ces équipements ont été mis installés au niveau des bureaux de poste des communes d'Oum-Tiour, El-Baâdj, Nessigha, Tendla, El-Morrara et Tigdidine, portant ainsi à 15 le total des DAB mis en place à travers la wilaya, a précisé le directeur local d'Algérie-Poste, Mohamed Saïdi. Le même responsable a fait part aussi de la réalisation en cours, au niveau des communes de Djamaâ et El-Meghaïer de deux guichets automatiques bancaires (GAB), doté chacun de trois DAB. Ces équipements visent à renforcer et moderniser les prestations postales numériques, à la satisfaction des clients d'AP dans les différentes régions, notamment celles à forte densité de population.

SIDI BEL-ABBÈS. CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE MARHOUM

Réception "en septembre prochain"

La réception du centre d'enfouissement technique (CET) des déchets de la commune de Marhoum, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, est prévue pour le mois de septembre prochain, selon la direction locale de l'Environnement. Ce projet a été relancé sur instructions du wali Sidi Bel Abbès, Kamel Hadji, a précisé la directrice locale du secteur de l'environnement, Safia Djaber, soulignant qu'une enveloppe financière de 100 millions de dinars a été allouée pour l'achèvement des travaux. Les problèmes techniques et administratifs ont été également résolus, a-t-elle ajouté. Le taux d'avancement des travaux de ce projet a atteint 70 % en juillet, selon la même source, relevant que la mise en service du centre est attendue pour septembre prochain. Ce CET aura une capacité technique de stockage d'environ 273 000 mètres cube, ce qui équivaut à une capacité d'enfouissement quotidienne de 30 tonnes de déchets. L'infrastructure permettra d'éliminer les points noirs et d'assurer le traitement des déchets ménagers de Marhoum et des communes voisines de manière structurée, conformément à la stratégie nationale de protection de l'environnement et de développement durable. Elle contribuera également à activer l'économie verte et circulaire à travers la valorisation des déchets récupérables.

RELIZANE. SONELGAZ

Mise en service de 74 transformateurs électriques

Le réseau électrique de la wilaya de Relizane a été renforcé durant cet été par la mise en service de 74 transformateurs électriques et le renouvellement de 18 autres, dans le but d'assurer et d'améliorer l'alimentation en cette énergie, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). La cellule de communication a souligné que, dans le cadre de la garantie de l'approvisionnement énergétique et pour répondre à la demande croissante durant la saison estivale, tout en améliorant la qualité du service, 923 transformateurs ont été entretenus à travers différentes zones de la wilaya. Un plan anticipatif a été mis en œuvre dans ce cadre, comprenant notamment l'entretien de 2.343 km de réseau électrique moyenne et basse tension, le renouvellement de 29 km de réseau, la restructuration d'environ 19,8 km de lignes. Cinq opérations de renforcement de réseau sur 17,3 km ont été réalisées, ainsi que l'installation de 64 départs principaux sur une distance de 49 km, afin d'alléger la pression sur le réseau. Dans le cadre de la prévention des incendies, la même direction a également réalisé 8 opérations d'égouttage d'arbres couvrant 9,5 km du réseau, et a préparé des pare-feux sur une superficie de plus de 60 hectares de végétation et de forêts. Pour garantir une intervention rapide et efficace en cas d'incident ou de coupure, cinq équipes techniques ont été mobilisées, en plus des équipes de réalisation et d'intervention rapide réparties sur les 8 agences commerciales de la wilaya. La direction de Sonelgaz de la wilaya de Relizane approvisionne plus de 233.000 clients en électricité via un réseau de 8.875 km et un total de 2.748 transformateurs électriques, rappelle-t-on.

CHLEF. PLAGES DE BENI HAOUA

Une commission de wilaya pour surveiller les rejets d'eaux usées

Une commission de wilaya, placée sous la supervision de la direction de l'Environnement de Chlef, a entamé dimanche un contrôle à grande échelle des rejets d'eaux usées sur les plages de la daïra de Beni Haoua, au nord-est de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité environnementale et à garantir une saison estivale sans danger.



PH: DR

Composée de représentants de la direction de l'Environnement, de la maison de l'environnement, de l'Agence nationale des déchets (AND), de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), la commission est chargée de contrôler les systèmes de traitement des eaux usées déversées en mer et de vérifier la salubrité et la propreté de l'eau. Cette opération, inscrite dans le cadre de l'exécution des instructions du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, est menée en coordination avec les différents partenaires et acteurs du secteur. Elle vise à contrôler les rejets d'eaux usées le long du littoral de la wilaya de Chlef

durant la saison estivale. Selon Mohamed Zerki, responsable de la direction de l'Environnement, cette période nécessite "des efforts concertés pour maintenir la propreté des eaux et assurer la sécurité des vacanciers". "Cette opération permettra de contrôler les plages et d'identifier les points noirs qui nécessitent une intervention, en coordination avec les autorités locales chargées de la gestion de ces rejets d'eau", a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de la maison de l'environnement, Maamar Samara, a souligné que cette opération, qui a dans

un premier temps concerné les plages de Boucheghal, Tighza (1 et 2), Beni Haoua et Doumia, permettra d'assurer la durabilité des ressources marines et la sécurité de la baignade, de la pêche et des loisirs sur les plages, notamment en cette période où le littoral est très prisé. Selon la même source, la surveillance des rejets d'eaux usées se poursuit tout au long de la période estivale et devra s'étendre vers les autres plages de la wilaya. Il est à noter que la wilaya de Chlef compte 26 plages autorisées à la baignade, pour un littoral de 129 kilomètres.

MOSTAGANEM. DGSN

Mise en service d'une nouvelle structure policière

Le directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Contrôleur de police Arslan Driad, a supervisé, dimanche soir, la mise en service du siège de la sûreté urbaine extérieure du pôle urbain El-Hachem, dans la commune de Sayada (Mostaganem), dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de la création de la Police algérienne. Cette nouvelle structure policière, réalisée en

six mois pour un coût dépassant les 70 millions de dinars, assurera une couverture sécuritaire des nouveaux quartiers urbains de El-Wiam et El-Hachem, selon les explications fournies sur place.

Dans son intervention, le chef de Sûreté de la wilaya de Mostaganem, le Contrôleur de police Mohamed Salah Zaghadnia, a indiqué que "cette nouvelle structure apportera sans aucun doute un élan supplémentaire pour

élargir la couverture sécuritaire dans la wilaya de Mostaganem", ajoutant que "sa réalisation dans ce pôle urbain répond à la nécessité d'une présence sécuritaire permanente et plus de rapprochement avec le citoyen afin de garantir sa sécurité et celle de ses biens". Il a ajouté "que la mise en service de cette unité s'inscrit dans le cadre du plan sécuritaire établi par la Direction générale de la Sûreté nationale, visant à élever le

taux de la couverture sécuritaire et à améliorer les services fournis aux citoyens". Par le renforcement des services opérationnels dans la lutte contre toutes les formes de la criminalité, la Sûreté de la wilaya de Mostaganem mise sur cette structure de police, réalisée selon des normes techniques modernes, pour être un nouveau jalon dans le renforcement de la sécurité, et l'approfondissement du travail de police de proximité.

MÉDÉA. PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Ouverture d'une annexe de l'école normale supérieure

Une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) ouvrira ses portes au sein de l'Université Yahia Fares de Médéa à l'occasion de la rentrée universitaire 2025-2026 et proposera un cursus de formation au profit des futurs enseignants des trois paliers de l'éducation nationale, a-t-on appris, dimanche, auprès du rectorat.

L'ouverture de cette annexe s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la formation dans le domaine de l'encadrement éducatif et du renforcement des compétences du personnel de l'enseignement primaire, moyen et secondaire, a-t-on fait savoir.

Selon le rectorat de l'Université Yahia Fares, l'annexe de l'Ecole normale supérieure aura une capacité d'accueil de 900 places pédagogiques réparties entre trois parcours de formation.

Le premier parcours est destiné aux professeurs de l'enseignement primaire (PEP) et couvre les filières de la langue arabe et du français.

Le parcours de formation des professeurs de l'enseignement moyen (PEM) comprend une formation dans les domaines de la langue arabe, du français,

de l'anglais, des sciences naturelles, de la physique et des mathématiques, a-t-on ajouté. Le troisième parcours de formation est réservé aux professeurs de l'enseignement secondaire (PES) et porte sur les domaines de la langue arabe, des sciences physiques, de l'informatique et des sciences économiques, précise la même

source. L'encadrement pédagogique sera assuré par des enseignants de l'Université Yahia Fares, garantissant ainsi une formation pédagogique de haut niveau répondant aux besoins du secteur de l'éducation nationale et contribuant à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, a conclu la même source.

MILA. CHEPTTEL

Campagne de vaccination de 66.000 bovins contre la dermatose nodulaire

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Mila a lancé une campagne de vaccination de 66.000 bovins contre la dermatose nodulaire, a-t-on appris dimanche auprès de l'inspectrice vétérinaire, Lilia Benabderrahmane. Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a indiqué que l'inspection a reçu fin juin passé un premier lot de 56.000 doses de vaccin contre cette infection remis par les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, précisant que la vaccination a été aussitôt entamée dans le cadre d'une campagne de wilaya qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Un total de 76 vétérinaires ont été délégués à travers les 32 communes de la wilaya pour assurer la vaccination des bovins âgés de deux mois et plus contre la dermatose nodulaire, selon la même source. Une demande d'envoi d'un second lot de 10.000 doses du même vaccin a été adressée au ministère de tutelle pour couvrir la totalité du cheptel ciblé et "consolider l'immunité des bovins contre cette maladie dangereuse", a-t-elle ajouté.

GHARDAÏA. DSA

Réception de cinq centres de proximité de stockage des céréales

Cinq (5) centres de proximité de stockage des céréales ont été réceptionnés, sur les huit (8) prévus à travers la wilaya de Ghardaïa, ont indiqué dimanche les responsables de la direction des services agricoles (DSA). Les travaux de réalisation de ces structures de stockage de proximité avaient été lancés en janvier dernier dans le cadre du programme national visant à contribuer à la sécurité alimentaire du pays et à une autosuffisance en produits stratégiques, notamment les céréales, a affirmé le DSA, Sid Ahmed Melahi. Les chantiers de ces structures de stockage, totalisant plus de huit (8) hectares, et situés sur les axes routiers importants (RN-1, RN-49 et RN-107), et localisés à Mansoura (3), Ghardaïa (2) et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), ont été régulièrement inspectés et suivis pour accélérer la cadence de réalisation et être dans les délais contractuels, a-t-il détaillé. Ces huit (8) structures de stockage seront gérées par les services de la Coopératives des céréales et légumes Secs (CCLS), selon la DSA. Les trois (3) centres de stockages restants, situés à Métlili, Seb-Seb et El-Atteuf, sont à 87% d'avancement de leurs travaux. Pas moins de 1.791 hectares ont été emblavés durant la saison en cours et une production 86.106 quintaux de blé dur a été engrangée, au terme de campagne moisson-battage de cette saison, selon les services de la DSA de Ghardaïa.

IN-SALAH. APPRENTISSAGE DU

SAINT CORAN

Clôture du camp "Massabih El-Houda"

La première édition du camp "Massabih El-Houda" (Lanternes du droit chemin) d'enseignement coranique, dédié à la formation en période estivale d'enfants de moins de 13 ans, a été clôturée ce week-end à In-Salah, lors d'une cérémonie tenue à l'école coranique "Hamadou Bouslim", a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs. Cette session d'une dizaine de jours a regroupé 64 apprenants, représentant six écoles coraniques de différentes régions de la wilaya, qui ont bénéficié d'un programme de formation en apprentissage du Coran et en Tafsir (exégèse), en plus d'une formation pratique sur les règles d'ablutions, de prière et d'autres préceptes de l'Islam, a-t-on précisé. Cette session de formation vise l'ancrage des apprenants du Saint Coran dans une bonne ambiance compétitive. Approchée par l'APS, Mme Djamila Hamdani, Mourchida (instructrice religieuse) de la direction des affaires religieuses, a indiqué que cette initiative a été largement accueillie par les parents, eu égard à ses bienfaits sur la formation religieuse et culturelle des élèves des écoles coraniques. Des efforts louables sont déployés par les 34 Mourchidates actives dans la wilaya d'In-Salah et qui, à travers ce type d'initiatives, contribuent au rayonnement religieux au sein de la société et à l'ancrage du référent religieux national.

À PROPOS DU CHOIX INTERNATIONAL DES BINATIONAUX

Mahrez soutient Slimani et recadre les récalcitrants

Le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, a soutenu son coéquipier en sélection algérienne de football, Islam Slimani, au sujet de son avis selon lequel les joueurs binationaux doivent choisir tôt la sélection qu'ils veulent représenter, sans tergiverser ni retarder leur décision.

L'actuel joueur d'Al-Ahli de Djeddah a déclaré : « Je suis d'accord avec Islam Slimani sur ce sujet. Chacun est libre de son choix. Si tu te sens Algérien, tu dois venir représenter ton pays et défendre ses couleurs. Si tu ne ressens pas cela, il vaut mieux le dire dès le départ. Gagner du temps n'est pas forcément une bonne chose, ni pour ces joueurs, ni pour les supporters qui attendent leur décision. Avant, c'était plus compliqué, mais aujourd'hui, on a prouvé qu'un joueur peut représenter une sélection africaine tout en rejoignant de grands clubs. Il n'est plus nécessaire d'attendre de signer dans un grand club pour intégrer l'équipe nationale. »

Dans un entretien accordé au magazine français L'Équipe, Mahrez a également affirmé qu'il se sentirait chanceux de jouer aux côtés de l'Argentin Lionel Messi, si son club Al-Ahli réussissait à conclure le transfert, au moment où des informations circulent à propos de contacts entre la formation saoudienne et l'ancienne star du FC Barcelone.

Il a précisé : « Oui, j'en ai entendu parler. Je ne sais pas si ça va vraiment se faire, mais si ça arrive, ce serait incroyable pour nous en tant que joueurs, d'avoir le plus grand joueur de l'histoire dans notre équipe. »

Il a ajouté que rien que le fait que de telles rumeurs circulent montre l'ambition du club saoudien, et cela donne une grande motivation aux joueurs pour aller de l'avant dans le projet.

Mahrez a aussi exprimé son amour profond pour l'Olympique de Marseille, révélant que jouer pour l'OM était l'un de ses rêves d'enfance : « Depuis que je suis petit, je rêvais de jouer à Marseille. J'étais un vrai supporter du club, et j'ai suivi avec passion tous ceux qui sont passés par là : Drogba, Niang, Nasri, Ribéry... »

La star d'Al-Ahli a expliqué que l'ambian-



Phs:DR

ce du stade Vélodrome le fascinait et que la Ligue 1 représentait une porte vers le rêve, qu'il aurait aimé franchir en portant les couleurs de l'OM — une déclaration qui illustre clairement le lien émotionnel fort qu'il entretient avec Marseille, malgré le fait qu'il n'ait jamais joué pour le club.

Après avoir remporté la Ligue des champions asiatique, il est naturel que tous les regards se tournent vers Al-Ahli et ses stars, en tête desquelles figure Riyad Mahrez, pour confirmer leur succès dans les compétitions nationales.

Lors des célébrations du titre continental, Mahrez a déclaré que leur nouvel objectif était de remporter le championnat saoudien, indiquant que le club visera les sommets la saison prochaine et qu'il compte rivaliser sérieusement avec les grands pour le titre.

Quant à savoir s'il partage l'avis du joueur d'Al-Nassr, Cristiano Ronaldo, qui avait affirmé que la Saudi Pro League figurait parmi les

cinq meilleurs championnats du monde, Mahrez a exprimé un avis différent, tout en reconnaissant que le niveau n'était pas si éloigné :

« Je pense que les cinq grands championnats sont au-dessus de la Saudi Pro League, mais elle peut rivaliser avec ceux qui viennent juste après. Le championnat saoudien n'est pas loin de ces grands championnats. Ce n'est pas important d'être le meilleur championnat actuellement, car le développement se fait sur le long terme. »

Il a poursuivi : « Nous, les nouveaux joueurs, essayons d'élever le niveau du championnat saoudien et de le rendre plus compétitif. Franchement, après deux saisons, j'ai ressenti une nette évolution au niveau des clubs, des entraîneurs, des tactiques, et même de l'organisation générale. Les Saoudiens travaillent dur pour atteindre leurs objectifs, et je pense qu'ils y parviendront. »

Hakim S.

LA COMPÉTITION SE PRÉSENTE SOUS DE MAUVAIS AUSPICES POUR LES VERTS

La préparation du CHAN perturbée

La sélection A' d'Algérie, dirigée par l'entraîneur Madjid Bougherra, est entrée dans la dernière phase de sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des Nations des joueurs locaux (CHAN 2024), qui se déroulera dans trois pays d'Afrique de l'Est : l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie, du 1er au 30 août prochain. Les « Verts » évolueront dans le groupe C aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et de l'Afrique du Sud.

Le sélectionneur Bougherra a dévoilé samedi une liste préliminaire de 28 joueurs, qui fera l'objet de modifications avant l'envoi de la version finale à la Confédération africaine de football (CAF), prévu pour le 22 juillet, selon un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le stage de préparation a débuté dimanche au Centre technique national de Sidi Mousa, avec un calendrier serré de moins de deux semaines pour préparer physiquement et tactiquement les joueurs.



Cette liste comprend plusieurs piliers de l'effectif, tels qu'Aymen Mahious, Akram Boudra, Mohamed Benkhemassa et Abderraouf Benguit, bien que l'avenir de certains d'entre eux demeure incertain en raison des offres qu'ils ont reçues de clubs étrangers cet été.

Cette situation pourrait pous-

ser le staff technique à revoir ses choix et à effectuer des changements dans la liste finale dans les jours à venir.

Il faut avouer que les Verts souffrent d'un retard dans le lancement de la préparation, par rapport aux autres sélections, à cause de la fin tardive du championnat local. Cela a contraint Bougherra à convoquer des joueurs en manque de rythme physique, n'ayant pas disputé de matchs ni de stages sérieux depuis plusieurs semaines. Ces conditions compliquées surviennent alors que l'Algérie affrontera des équipes prêtes physiquement, dont certaines ont déjà joué des matchs amicaux de haut niveau.

La principale difficulté pour l'ancien défenseur international reste néanmoins la période du mercato, qui pourrait perturber ses plans à la dernière minute et l'obliger à revoir sa liste dans un délai critique.

L'équipe algérienne a également subi un contretemps organisationnel, après que la Fédéra-

tion congolaise de football a annoncé samedi, dans un communiqué officiel, l'annulation du stage commun et des deux matchs amicaux contre l'Algérie, à la suite d'une décision de la Cour d'arbitrage du sport (TAS), exigeant la reprise du championnat national congolais.

La fédération congolaise a présenté ses excuses à la FAF, ce qui complique encore la tâche de Bougherra, désormais contraint de chercher d'autres adversaires dans un délai très court. La sélection algérienne entamera sa campagne dans le tournoi le lundi 4 août contre le pays hôte, l'Ouganda, au stade national Mandela à Kampala. Elle affrontera ensuite l'Afrique du Sud le 8 août, puis la Guinée le 15 août, avant de conclure la phase de groupes face au Niger, à Nairobi, le 18 août. Un groupe difficile qui exigera une préparation optimale et une grande rigueur tactique, surtout dans un contexte d'instabilité physique et technique.

H. S.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-26

La FAF fixe les dates de la compétition

La Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates de tous les tours éliminatoires régional et national de la Coupe d'Algérie saison 2025-2026, ainsi que celles du tirage au sort des deux phases au niveau des ligues régionales et nationales.

Phase régionale

- **1e tour régional** : 12/13 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de division de wilaya (facultative))

- **2e tour régional** : 19/20 septembre 2025 (clubs de divisions régionales et de divisions de wilaya

- **3e tour régional** : 10/11 octobre 2025 entrée en lice des clubs de division inter-régions

- **4e tour régional** : 21 octobre 2025

- **5e tour régional** : 4 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 en fonction des ligues régionales

- **6e tour régional** : 14/15 novembre 2025 entrée en lice des clubs de ligue 2 au niveau de toutes les régions

À noter que le tirage au sort de la première phase aura lieu 7 septembre 2025 au niveau des ligues régionales.

Phase nationale 32e de finale :

6/5 décembre 2025

- **16e de finale** : 12/13 décembre 2025

- **1/8e de finale** : 2/3 janvier 2025

- **1/4 de finale** : 6/7 février

- **1/2 finale** : 22/21 février 2025

- **Finale** : à désigner ultérieurement.

Le tirage au sort de la seconde phase devrait être programmé le 20 novembre 2025, selon le même formule que celle de l'édition précédente.

CHAN 2024

La CAF dévoile l'affiche officielle du tournoi

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement lancé la campagne du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024, en dévoilant l'affiche officielle du tournoi ainsi que son thème : "PAMOJA". L'édition 2024 du CHAN sera co-organisée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, du 2 au 30 août 2025, marquant une première historique : trois nations d'Afrique de l'Est unies pour accueillir un événement continental majeur de football. Au cœur de cette campagne, le mot "PAMOJA", terme swahili signifiant "unité", dépasse le simple slogan. Il incarne l'esprit de cohésion, d'harmonie et d'ambition partagée. Il reflète la force collective des communautés africaines et les valeurs que le football fait vivre : esprit d'équipe, entraide et solidarité, indique que l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel. Révélée ce lundi sur les plateformes numériques de la CAF et chez ses partenaires de diffusion, l'affiche officielle illustre avec force et couleur la vivacité du football africain et la richesse culturelle des pays hôtes, ajoute la même source. Conçue autour de motifs paysanques et expressifs, elle met en avant les paysages emblématiques d'Afrique de l'Est ainsi que des symboles forts, en résonance avec les valeurs de PAMOJA. Le Championnat d'Afrique des Nations est une compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux. Il célèbre le talent local et met en lumière toute la richesse et la diversité du football africain. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes. L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba.

ELLE EST LA BUTEUSE HISTORIQUE DES VERTES

Naima Bouhenni prend sa retraite internationale

L'histoire de la joueuse Naima Bouhenni avec l'équipe nationale féminine d'Algérie de football s'est achevée après un très long parcours de plus de 20 ans.

La Fédération algérienne de football a en effet annoncé sa retraite internationale à l'âge de 39 ans, juste après la fin de la participation des « Vertes » à la Coupe d'Afrique des Nations.

Bouhenni portait les couleurs de l'Algérie depuis 2002, ce qui signifie qu'elle a joué au niveau international pendant 23 ans. Elle atteindra ses 40 ans en octobre prochain.

La star du football féminin algérien n'a malheureusement pas eu l'occasion de disputer la moindre minute lors de la participation algérienne en Coupe d'Afrique, qui se poursuit actuellement au Maroc, en raison d'une blessure survenue avant le début de la compétition.

Bien qu'elle ait été sélectionnée par l'entraîneur Farid Benstiti pour faire partie de l'effectif concerné par la compétition, son rétablissement tardif l'a empêchée de participer à ce qui aurait été sa cinquième CAN.

Bouhenni est considérée comme la joueuse la plus capée

de l'histoire de la sélection féminine algérienne, et également la meilleure buteuse avec un total de 36 buts.

Sa carrière a débuté au club Intissar Oran, avant de porter les couleurs de plusieurs formations, notamment le Club d'Alger Centre, Afak Relizane et le Club de Constantine. Elle a aussi connu des expériences à l'étranger, notamment en France, au Liban, en Arabie saoudite et aux Émirats



Phs : DR

arabes unis.

Par ailleurs, Lina Khalif a également annoncé sa retraite internationale.

L'attaquante, qui évolue en France, a commencé son parcours avec la sélection algérienne en 2018. Elle met fin à sa carrière

internationale à l'âge de 28 ans.

Pour rappel, le parcours de la sélection algérienne dans la CAN a pris fin en quarts de finale après son élimination face au Ghana aux tirs au but (4-2). La partie s'est soldée par un score vierge (0-0).

Hakim S.

OLYMPIQUE AKBOU

Le contrat du joueur Mohamed Bouhalfaya résilié à l'amiable

L'Olympique Akbou, sociétéaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait au jeune latéral gauche, Mohamed Bouhalfaya. "La direction de l'Olympique Akbou annonce la résiliation à l'amiable du contrat du latéral gauche Mohamed Bouhalfaya. Cette décision a été prise d'un commun accord, après des discussions constructives entre les deux parties. La direction du club remercie le joueur pour son engagement et sa contribution, tout en lui souhaitant une pleine réussite dans sa future carrière", a indiqué le club de la Soummam dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Agé de 20 ans, Bouhalfaya était sous contrat avec l'OA jusqu'à l'été 2027. Lors de la saison écoulée, il avait cumulé 578 minutes de temps de jeu, en 27 apparitions sous le maillot de l'OA, toutes compétitions confondues.

JS SAOURA

Promotion de nouveaux joueurs issus de l'école du club

Le Comité de recrutement de la JS. Saoura a procédé à la promotion de huit (8) nouveaux joueurs issus de son école de formation et de l'équipe réserve (U17 et U18), a-t-on appris dimanche auprès de ce club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Il s'agit des joueurs Sougari Zakaria, Marhab Zakaria, Bâaziz Mustapha, Khoumani Abdelah, Badaoui Mustapha, Tahour Issam, Laoufi Farouk et Ayad Laïd, qui renforceront les différents compartiments de l'équipe, en application des décisions de la Fédération algérienne de football (FAF), relatives à la promo-

tion des jeunes joueurs nés en 2006 et 2007", a expliqué la même source. En matière de recrutement de joueurs étrangers, le milieu-offensif Ivoirien Wahou Constant (28 ans), qui évoluait au sein de l'équipe du FC San Pedro en Côte d'Ivoire, est la première recrue de la JS Saoura en prévision de la saison 2025-2026, dont la préparation a été entamée depuis une quinzaine de jours, pour la première fois, dans l'oasis de Taghit (97 km au sud de Béchar), sous la conduite de son nouveau entraîneur Lotfi Boudraâ. Selon la direction de la JS Saoura, le staff technique de l'équipe compte poursuivre cette prépa-

ration à Tijkda (Bouira) pour un stage de préparation en altitude. Outre l'entraîneur Boudraâ, le staff de la JS Saoura est composé de Mustapha Djallit (adjoint), Belhaji Hassan (entraîneur des gardiens), Sâadi Khadir (préparateur physique de l'équipe) et Houceïni Abdel Wahab au poste d'analyste vidéo et statistiques. La JS Saoura, qui a terminé le championnat de la saison écoulée à la quatrième position avec 43 points, compte jouer, avec le soutien de ses supporters, les premiers rôles dès l'entame du prochain championnat de la Ligue 1 Mobilis, a-t-on fait savoir.

ES SÉTIF

Daïbeche (CRB), quatrième recrue

Le milieu offensif Oussama Daïbeche, libéré par le CR Belouizdad, s'est engagé avec l'ES Sétif, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche dans un communiqué. Daïbeche (26 ans) avait rejoint le CRB en 2024, pour deux saisons en provenance de l'ES Mostaganem, mais sans pour autant parvenir à s'imposer dans l'effectif de l'entraîneur allemand, Sead Ramovic.

Le joueur devient ainsi la quatrième recrue estivale de l'Entente, après le milieu offensif Issad Lakdja (Safa SC/ Liban), et les défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA). L'opération de recrutement se poursuivra dans les prochains jours, avec l'engagement notamment de trois joueurs étrangers. Dans le but de restruc-

turent l'effectif, la direction sétifienne a procédé à la libération de 12 joueurs jusque-là. Le club continue son processus de finalisation de l'effectif en vue de la saison 2025-2026. Les coéquipiers d'Akram Djah-

nit ont repris les entraînements samedi au stade du 8-mai 1945, sous la houlette de l'entraîneur allemand Antoine Hey, engagé en remplacement du Tunisien Nabil Kouki, dont le contrat n'a pas été prolongé.

L'ESS a terminé l'exercice 2024-2025 à la cinquième place au tableau, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, échouant dans sa quête à se qualifier pour une compétition continentale.

RC KOUBA

Abderrahmane Ramdane nouvel entraîneur

Le technicien Abderrahmane Ramdane, est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr.Centre-Ouest), a appris l'APS auprès du club algérois. Ramdane (51 ans) succède à Boualem Charef, qui a échoué à mener le Raed vers l'accession en Ligue 1 Mobilis, terminant la saison 2024-2025 à la deuxième place (55 pts), derrière l'ES Ben Aknoun, promue avec 67 points. Formé à Nîmes Olympique, Abderrahmane Ramdane a évolué en tant que joueur en France (Nîmes, Le Havre AC), avant d'aller en Allemagne pour porter les couleurs du FC Hansa Rostock et le SC Fribourg. En tant qu'entraîneur, il est passé par plusieurs clubs européens, tels que le club allemand Borussia Monchengladbach (U19), et le SC Amiens (France). La dernière équipes en date est l'Olympique Charleroi, qu'il a mené à la deuxième division en Belgique, au terme du précédent exercice. En matière de recrutement, le RCK a également enregistré l'arrivée de plusieurs joueurs, d'autant que la direction compte mettre tous les moyens pour réaliser l'objectif de l'accession dès la saison prochaine.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

U18 ET U20

L'Algérie termine avec 21 médailles, dont 5 en or

Les sélections algériennes d'athlétisme ont terminé les Championnats d'Afrique 2025 U-18 et U-20 (garçons et filles), avec un total de 21 médailles (5 or, 9 argent et 7 bronze), à l'issue de la dernière journée disputée dimanche soir à Abeokuta (Nigeria). Les cinq médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Aya Amrane (lancer de marteau/U18), Walid Touati (Décathlon/ U-20), Djaber Bar (lancer de marteau/U18), Merah abderraouf (Perche/U-20) et Louaï Lamraoui (saut en longueur/U-20). Les sélections algériennes ont également décroché neuf médailles d'argent grâce à Mahrez Abdelkader (10.000 m marche/U-18), Mohcen Gherfi (décathlon et Perche /U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20), Mohamed Benyaghzer (110 m/haies U18), Benaamane Manar (Heptathlon/U-20), Abed Nesrine (800 m/U-20) et Zenikhrî Aya (10.000 m marche/U-20). Les sept médailles de bronze sont revenues à Adouane Rayane (10.000 m marche/U-20), Walid Ghetta (décathlon/U20), Louaï Lamraoui (110 m/ haies U20), Malak Bel-mahdi (100 m/haies U20), Sadek Adem (Perche/U-18), Benouli Haithem (Javelot/U-20) et Djaliit Narimene (Heptathlon/U-18). L'Algérie a pris part à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (garçons et filles), dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Un total de 500 athlètes (garçons et filles), représentant 43 pays, étaient engagés dans cette compétition continentale, qui a permis de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

MEETING DE SAINT-DENIS

Saber Boukhemouche sur le 400 m haies

Le hurdler algérien Saber Boukhemouche a remporté, dimanche, le 400 mètres/haies du meeting de Saint-Denis, en Ile-De-France, devant son compatriote Abdelmalik Lahoulou. Boukhemouche a bouclé la distance en 50.83, devant Lahoulou (51.31) et le Français Jean Nicola Moulin en 51.99. Également engagé dans cette course, le Saoudien Abdallah Mulayhi, lui, s'est contenté de la 6e place, avec un chrono de 52.79.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS

139 athlètes en lice dans deux épreuves à Skikda

Un total de 139 athlètes, répartis sur deux disciplines sportives, seront au rendez-vous à Skikda pour le compte des Premiers Jeux scolaires africains (JSA-2025), qu'abrite l'Algérie du 26 juillet au 5 août, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la jeunesse et des sports, Ramdane Benloulou. " La wilaya de Skikda est fin prête pour accueillir une partie des compétitions des JSA, les premiers du genre en Afrique à l'instar de plusieurs autres wilayas de l'Est", a indiqué à l'APS M. Benloulou, précisant que "ce sera 139 sportifs de 16 pays qui s'affronteront à Rusica dans les disciplines de handball et de beach-volley". La salle omnisports "Mohamed Bouchouk" de la localité Larbi Ben M'hidi de la ville de Skikda et la salle sportive spécialisée de la commune de Emdjez Edchich (Sud-ouest de Skikda) accueilleront les compétitions de handball, avec la participation de 7 équipes (4 garçons et 3 de filles) représentant 5 pays, a ajouté la même source. Par contre, le tournoi de beach-volley sera disputé par des équipes de 15 pays, au centre n 2 de la plage de Ben M'hidi, selon le même responsable, tout en précisant que l'hébergement des délégations hôtes de sportifs âgés entre 14 et 17 ans et leurs encadreurs au nombre de 47 sera assuré à la cité universitaire El Hadaïk-6. Un programme culturel et touristique a été élaboré en l'honneur des hôtes de l'Algérie, avec au programme des sorties vers les sites touristiques de la ville de Skikda et le musée régional du moudjahid colonel Ali Kafi, outre

PREMIER LEAGUE

Hugo Ekitike retour vers le futur

Alors que Liverpool va s'offrir Hugo Ekitike, le jeune attaquant tricolore de 23 ans va tenter de se servir de son expérience ratée au PSG pour parvenir à s'imposer chez les Reds. Barré par la concurrence à Paris, l'ancien Rémois aura cependant fort à faire chez les champions d'Angleterre en titre. Pour une question de concurrence et de prix de son transfert.



LE DÉFI DU PRIX ET DE LA CONCURRENCE

Au PSG qui l'avait acheté en 2022 contre une trentaine de millions après une première saison séduisante dans l'élite avec Reims, l'attaquant à la silhouette longiligne s'y était cassé les dents. Ne parvenant jamais à trouver la lumière derrière une concurrence stratosphérique (Mbappé, Messi et Neymar) et dans un PSG où la rotation était inexistante pour les stars offensives. "J'ai toujours senti que j'avais le niveau, mais il y avait un contexte. J'arrive dans la dernière année de Messi et Neymar. Va les faire sortir... tu ne peux pas, avait-il avoué d'ailleurs après dans L'Equipe. Je ne vais jamais dire que j'ai tout bien fait. J'aurais pu faire mieux, c'est la vérité, mais on ne m'a pas aidé à ce que je fasse mieux."

Quelques années plus tard, Ekitike ne se retrouve pas exactement dans le même contexte en débarquant à Liverpool. Les noms sont un peu moins ronflants, mis à part celui de Salah bien sûr. Et les dés seront moins truqués au départ. Mais le défi reste immense chez les vainqueurs de la dernière saison de Premier League. Dans le nord de l'An-

Et si des départs ne sont pas à exclure comme celui de Luis Diaz, ils pourraient être compensés. De quoi se dire que Hugo Ekitike va avoir du pain sur la planche. Encore une fois.

ANGLETERRE

Paul Gascoigne hospitalisé après un malaise

Paul Gascoigne, âgé de 58 ans, a été admis à l'hôpital, où il se remet d'un malaise survenu vendredi à son domicile. L'ancien footballeur international anglais aurait d'abord été admis en soins intensifs après son malaise vendredi, avant d'être transféré dans une autre unité, où son état serait stable.

Inquiétude autour de l'état de santé de Paul Gascoigne. Agé de 58 ans, l'ancien international anglais a été admis à l'hôpital, après un malaise survenu vendredi à son domicile. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital par son chauffeur et assistant personnel, Steve Foster, qui l'a retrouvé à moitié inconscient dans sa mai-

son du Dorset, comté du Sud-Ouest de l'Angleterre. "Paul est à l'hôpital, le meilleur endroit possible pour lui à l'heure actuelle", a expliqué Steve Foster au journal britannique The Sun, précisant que son ami "remerciait" tout le monde pour le soutien qu'il a reçu" depuis son hospitalisation.

UN ÉTAT STABLE

Paul Gascoigne, passé par Newcastle, Tottenham, la Lazio ou encore les Glasgow Rangers, aurait d'abord été admis en soins intensifs après son malaise vendredi, avant d'être transféré dans une autre unité, où son état serait stable. L'ancien milieu de terrain, surnommé "Gazza",

souffre des problèmes d'addiction à l'alcool et de dépression depuis de longues années et multiplie les soucis de santé ces dernières années. En 2020, Paul Gascoigne disait que sa vie avait changé après s'être fait coudre sur l'estomac des pastilles contre la dépendance à l'alcool, mais l'an passé, il avait confié avoir "l'alcool triste" et vivre chez son agent. La popularité de l'Anglais, qui compte 57 sélections avec les Three Lions, avait pris un tournant mondial avec ses larmes au Mondial-1990 en Italie après avoir reçu un carton jaune, qui l'aurait privé de la finale si l'Angleterre n'avait pas perdu contre l'Allemagne de l'Ouest (RFA).

gleterre et alors qu'à Paris il n'est arrivé que dans le rôle de doublure, l'attaquant international Espoirs va en plus également devoir gérer la pression. Une pression générée par le statut de son nouveau club. Et de son transfert aussi. Car avec le montant lâché par les Reds pour l'attirer, l'avant-centre tricolore sera forcément attendu et scruté un peu plus particulièrement. Cela peut lui offrir une certaine place dans l'effectif. Mais la pancarte peut aussi être lourde pour de frères épaules.

REAL MADRID

Rodri toujours dans le viseur !

Un an plus tard, le Real Madrid n'a toujours pas trouvé de remplaçant au retraité Toni Kroos. Mais, selon les informations de AS, les vice-champions d'Espagne en titre restent très attentifs à la situation de Rodri (29 ans, 8 apparitions toutes compétitions pour la saison 2024-2025), qui a pu rejouer en fin de saison avec Manchester City après avoir passé neuf mois loin des terrains suite à sa rupture des ligaments croisés. Le Ballon d'Or 2024 est "la grande option" de la Maison Blanche pour succéder à Kroos, précise le quotidien espagnol. Reste à savoir quand. Les Merengue ont bien évidemment les moyens de boucler un autre gros transfert cet été, encore plus si Rodrygo finit réellement par être transféré pour une somme comprise entre 80 et 100 millions d'euros, mais ils pourraient malgré tout attendre une petite année avant de lancer les grandes manoeuvres. Pour deux raisons : Rodri revient d'une grave blessure, et seuls les prochains mois diront s'il est toujours l'exceptionnel métronome qu'il a toujours été. Au-delà de son état physique, sa situation contractuelle sera bien plus intéressante en 2026, avec une seule année restante sur son bail manciénien. Madrid pourrait alors l'avoir au rabais, sachant que l'international espagnol est actuellement valorisé à 110 millions d'euros sur le marché. Les autres idées du Real ? Nicolo Barella (Inter), Alexis Mac Allister (Liverpool) et Enzo Fernandez (Chelsea).

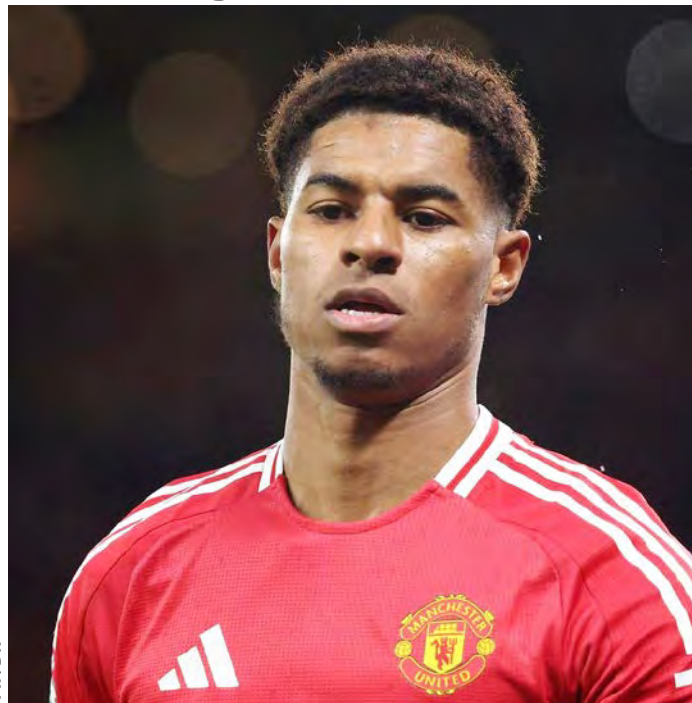
POUR FAIRE DE LA PLACE À MARCUS RASHFORD

Le FC Barcelone veut sacrifier 3 joueurs !

En difficulté pour enregistrer le contrat de Marcus Rashford auprès de la Liga, le Barça va devoir se séparer d'un ou plusieurs éléments.

Les nouvelles sont plutôt bonnes pour le FC Barcelone, qui va officialiser l'arrivée de Marcus Rashford dans les prochaines heures. Déjà présent à Barcelone pour les traditionnels tests médicaux et la signature de son contrat, l'Anglais tentera de se relancer pendant ce prêt en terres catalanes. Une arrivée enthousiasmante pour le joueur, mais aussi pour Hansi Flick, qui avait validé son arrivée et qui voulait l'avoir sous ses ordres depuis un moment déjà.

Mais, comme souvent au FC Barcelone, il y a un problème. Et pas des moindres, puisque l'attaquant anglais ne peut pas encore être enregistré auprès de la Liga. Même problème



qu'avec Dani Olmo la saison dernière, en somme. Le club n'est toujours pas en règle avec le fair-play financier de la Liga, et même si la vente définitive des places VIP du Camp Nou devrait aider, il faudra aussi vendre. Et il y a deux can-

didats à un départ. D'abord, Pau Victor. Superdeporte indique que Valence souhaite attirer l'attaquant de 23 ans.

LE BARÇA DOIT DÉGRAISSER
Les Ches ont formulé une offre de prêt, mais le club cata-

lan souhaite une vente définitive du joueur, qu'il pourrait laisser partir pour quelques millions d'euros seulement. Au-delà de la logique financière, l'arrivée d'un nouvel attaquant lui ferme définitivement les portes devant, lui qui n'a été titulaire que deux fois en Liga la saison dernière. Iñaki Peña est dans un cas similaire, et le portier est convoité par plusieurs clubs de Liga. Sa vente pourrait aussi rapporter un petit chèque intéressant.

Vient ensuite le cas Christensen. Il est, aujourd'hui, le joueur sur lequel compte le plus le Barça pour dégraisser. Avec un contrat qui expire dans un an et un salaire relativement élevé par rapport à son statut dans la hiérarchie de l'équipe, son départ ne serait pas trop grave sur le plan sportif et permettrait de libérer de la masse salariale vis-à-vis du fair-play financier de la Liga.

Avec ces départs et la vente définitive des places VIP du Camp Nou, le FC Barcelone ne devrait pas avoir de soucis pour enregistrer Rashford.

MANCHESTER CITY

60 millions euros pour le remplaçant d'Ederson ?

Manchester City prépare une proposition pour enrôler son futur gardien, alors qu'Ederson devrait prendre la direction de la Turquie.

C'est une énorme révolution que mène à bien l'écurie manchesterienne. Manchester City est en train de procéder à un lourd changement de cycle dans son effectif, que Guardiola avait tant réclamé. Des grands travaux qui ont été entamés l'hiver dernier, avec plus de 200 millions d'euros qui ont été dépensés lors du mercato hivernal pour Omar Marmoush, Nico González, Abdoukodie Khusanov et Vitor Reis, et ce marché estival est aussi parti très fort avec 150 millions d'euros déboursés sur Rayan Aït-Nouri, Sverre Nypan, Rayan Cherki et Tijjani Reijnders.

Et ce n'est clairement pas fini. Ce week-end, la presse anglaise comme turque a dévoilé l'existence d'un accord entre Ederson et Galatasaray, et tout indique effectivement que le portier brésilien va poursuivre sa carrière en terres stambouliotes. Et forcément, Manchester City va devoir trouver un remplaçant au gardien, qui avait pourtant expliqué vouloir rester mais qui se retrouve un peu poussé vers la porte à un an de la fin de son contrat.

Comme l'indique le média portugais Mais-Futebol, les Mancuniens ont jeté leur dévolu sur Diogo Costa, le portier du FC Porto.

UNE OFFRE EN PRÉPARATION

Une information révélée en exclusivité sur notre site il y a déjà plusieurs mois. Cet été, la formation anglaise prépare une offre de 60 millions d'euros pour le Lusitanien selon la presse lusitanienne. Les dirigeants cityzens ont déjà sondé son entourage et veulent agir vite pour éviter que d'autres clubs puissent s'engouffrer dans

la brèche et se l'offrir avant eux. Le gardien de 25 ans qui compte 36 sélections avec son pays et qui est client de la société Gestifute de Jorge Mendes a une clause libératoire de 75 millions d'euros, alors que son bail à Porto expire en 2027.

Ce qui donne tout de même une situation assez favorable pour les Mancuniens. Il faut dire que Costa est déjà suivi par le club anglais depuis des années déjà, et l'arrivée du Portugais Hugo Viana au poste de directeur sportif a conforté cet intérêt skyblue pour le gardien.

Affaire à suivre...

CHELSEA

L'Atletico cible Renato Veiga

L'Atletico Madrid pense à Renato Veiga (21 ans, 15 matchs toutes compétitions avec la Juventus pour la saison 2024-2025). Selon Fabrizio Romano, le club espagnol a établi un contact direct avec l'entourage du latéral polyvalent, favorable à un départ vers la Liga sur ce mercato estival. Chelsea réclame un minimum de 40 M€ pour céder le Portugais, qui revient d'un prêt à la Juventus, tandis que l'Atletico est disposé à avancer dans les négociations.

LIVERPOOL

Le Bayern prépare une nouvelle offre pour Luis Diaz

Le transfert d'Hugo Ekitike à Liverpool devrait débloquent le dossier Luis Diaz. L'attaquant colombien est désormais tout proche de signer au Bayern Munich contre plus de 90 millions d'euros.

C'est souvent le jeu du mercato et parfois, un transfert peut en débloquent un autre. Et le Bayern Munich pourrait bien en profiter cette fois. Depuis plusieurs semaines, Liverpool cherche à se renforcer sur le front de l'attaque. Les Reds étudient le marché des attaquants depuis quelque temps et avaient notamment ciblé Alexander Isak et Hugo Ekitike

à ce poste. Avec le décès tragique de Diogo Jota, le club anglais n'avait d'autres choix que d'accélérer pour renforcer considérablement son attaque. Et ce dimanche, il a bouclé un énorme coup. La formation d'Arne Slot, championne d'Angleterre en titre, va réaliser l'énorme coup Hugo Ekitike dans les prochaines heures. L'attaquant français va quitter Francfort pour plus de 95 millions d'euros. Les deux clubs doivent encore boucler quelques détails pour sceller l'opération, mais tout devrait être réglé dans les heures à venir. Un gros transfert qui va avoir un

effet domino. Car dans le même temps, Liverpool négocie pour le départ de son attaquant Luis Diaz.

OFFRE DE 90 MILLIONS DU BAYERN MUNICH

Désiré par le Barça qui va finalement signer Marcus Rashford, l'attaquant colombien était aussi la priorité du Bayern Munich qui cherche à renouveler son attaque. Mais les Reds semblaient durs en affaire ces dernières semaines ne souhaitant pas laisser partir son joueur avant d'avoir un renfort offensif. Selon BILD, l'arrivée d'Hugo Ekitike devrait bien débloquent la situation et

le Bayern Munich est désormais bien partie pour enrôler l'attaquant de 28 ans.

Mieux encore, selon le quotidien allemand, le Bayern Munich prépare une offre de 90 millions d'euros qui devrait arriver sur la table de Liverpool d'ici quelques heures. Côté joueur, qui ne se voit plus à Liverpool encore moins avec l'arrivée d'Ekitike, un accord a déjà été trouvé avec le Bayern Munich pour un contrat jusqu'en 2029 et surtout un salaire de 14 millions par an. Le dénouement est imminent et le Bayern Munich semble enfin avoir trouvé son ailier gauche tant désiré.

ARSENAL

Mikel Arteta répond cash sur Gyökeres

Depuis quelques mois, l'interminable feuilleton Viktor Gyökeres anime le mercato. Mais ces derniers jours, les positions semblaient se rapprocher avec Arsenal. C'était avant l'entrée fracassante de Manchester United sur ce dossier. De quoi donner des maux de tête à Mikel Arteta, qui veut recruter le numéro 9 du Sporting CP. Interrogé au sujet du mercato lors de la tournée des Londoniens à Singapour, le coach d'Arsenal a répondu. Ses propos sont relayés par A Bola. «Il reste encore un long chemin à parcourir avant la fermeture du marché des transferts et nous recherchons toujours des joueurs. Nous manquons de joueurs et nous devons améliorer la profondeur et la qualité de l'effectif. Nous étudions constamment le marché.» Relancé au sujet du buteur suédois, il a été clair : «Je ne peux pas faire de commentaires sur un joueur qui ne fait pas encore partie de notre équipe. Quand nous aurons quelque chose de concret à dire sur un joueur, nous le ferons. Pour l'instant, nous nous concentrons sur les joueurs que nous avons. Je suis très satisfait de ce que j'ai vu ces 15 derniers jours.» Une réponse cash de la part de Mikel Arteta qui donne malgré tout de l'espoir aux fans d'Arsenal puisqu'il a déclaré qu'il ne peut pas parler d'un joueur qui ne fait pas "encore" partie de son équipe. Ce qui laisse supposer qu'il pourrait en faire partie. Affaire à suivre...

NAPLES

De Bruyne explique son choix

Parti libre au terme de son contrat liant à Manchester City, Kevin De Bruyne (34 ans, 28 matchs et 4 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) a décidé de relever un challenge séduisant sur le plan sportif, en s'engageant à Naples, plutôt que de succomber aux gros chèques de clubs plus exotiques. Présenté à la presse ce samedi, le milieu de terrain belge a justifié son choix. "J'ai été en Premier League pendant très longtemps et j'ai finalement décidé de quitter l'Angleterre. J'ai accompli ce que j'ai accompli, et au final, je serai un joueur de Man City à vie. Mais vu la manière dont ça s'est terminé pour moi, je me suis dit qu'il était temps de relever un nouveau défi. Quand j'ai vu le projet et la possibilité de jouer en Italie tout en évoluant encore à un haut niveau, ça m'a vraiment enthousiasmé", a argumenté le Diable Rouge. Une petite revanche contre City - qui ne lui a pas offert de prolongation - se cache donc à travers cette décision.

AC MILAN

Ça avance pour Estupiñan

En quête d'un successeur à Theo Hernandez, parti à Al Hilal, l'AC Milan a jeté son dévolu sur Pervis Estupiñán (27 ans, 36 matchs et 1 but toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Selon La Gazzetta dello Sport, un accord a été trouvé avec le latéral gauche de Brighton autour d'un contrat de cinq ans assorti d'un salaire de 2,5 M€ nets par saison. Une première offre de 12 M€ plus bonus a été repoussée, mais Milan espère conclure le transfert autour de 15 M€. Brighton, pas opposé à une vente sur ce mercato estival, a déjà anticipé son départ avec l'arrivée de Maxim De Cuyper.

SÉNÉGAL

Saisie de plus de 3,5 milliards de francs CFA en faux billets

Les services de la douane sénégalaise ont mené deux opérations distinctes dans les villes de Fatick et de Kaolack, qui se sont soldées par d'importantes saisies de billets noirs.

Avec ce nouveau coup de filet, plus de 20 milliards de francs CFA en faux billets ont été saisis dans le pays depuis le début de l'année. Les opérations « coup de poing » contre le faux-monnaillage, menées par la douane sénégalaise, ont permis de saisir des billets noirs d'une contrevaletur totale de 3,581 milliards de francs CFA, entre fin juin et début juillet 2025, dans les régions de Kaolack et de Fatick, selon un communiqué des douanes publié sur X ce 21 juillet. Selon la presse sénégalaise, ces nouvelles saisies portent le montant total de faux billets confisqués dans le pays à plus de 20 milliards de francs CFA depuis le début de l'année. Dans le détail, la Brigade mobile des douanes de Fatick a réussi une saisie importante, le 28 juin dernier, d'une contrevaletur de 3,39 milliards de francs CFA, sous forme de 679 coupures d'euros, dans le département de Foundiougne. L'opération s'est aussi soldée par l'arrestation de deux suspects : le premier dans une maison en construction, et le second a été appréhendé dans le quartier Ndiaye-Ndiaye de Fatick, où deux cartons de billets ont été découverts. Les suspects ont été déferés au parquet financier.

UN FAUSSAIRE ARRÊTÉ ET DE FAUX MÉDICAMENTS SAISIS À KAOLACK

La Brigade mobile des douanes de Nioro a saisi 191 millions de francs CFA en 3 400 coupures de 100 dollars, dans une auberge de Kaolack, dans la journée du 17 juillet dernier. L'intervention a mené à l'arrestation d'un faussaire, qui a été remis aux autorités judiciaires. Par ailleurs, les services douaniers ont arrêté un suspect et saisi 581 kg de faux médicaments dans un véhicule, le 7 juillet, à Kaffrine (une ville du centre-ouest), dont des comprimés de Chlorphenamine (médicament prescrit



normalement pour atténuer les symptômes associés aux allergies). Les produits confisqués avaient une contrevaletur totale de 189 millions de francs CFA. Dans la même journée, mais dans la ville de Richard-Toll, située au nord-ouest du Sénégal, 3 363 boîtes de produits vétérinaires et 826 boîtes de faux médicaments, d'une valeur de 26 millions de francs CFA,

ont été interceptées au débarcadère de Ndiaw.

À noter que ces opérations s'inscrivent dans un cadre de coopération plus large entre les douanes, l'armée et la gendarmerie au Sénégal, pour lutter contre le trafic de drogue et les réseaux criminels transnationaux.

R. I.

SÉNÉGAL

Le président Bassirou Diomaye Faye visite les sites militaires cédés par la France

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a visité plusieurs sites militaires récemment remis par la France, dans ce que la présidence sénégalaise a décrit comme "une étape majeure" dans la reconfiguration de la coopération militaire bilatérale. Selon un communiqué officiel, Faye a inspecté les sites de Ouakam, Bel Air et la base navale, désormais entièrement sous souveraineté sénégalaise. Cette visite visait à évaluer l'état des infrastructures liées à l'hébergement, à la logistique et aux opérations, et à évaluer leur potentiel d'utilisation future. "La remise de ces installations, fruit d'un dialogue bilatéral basé sur le respect mutuel, ouvre une nouvelle ère de coopération stratégique axée sur la formation, l'interopérabilité et le renforcement des capacités nationales", a indiqué la présidence, ajoutant que cette démarche traduit l'affirmation sereine mais ferme du Sénégal de sa pleine souveraineté sur les installations militaires stratégiques. Jeudi, la France a officiellement transféré ses deux dernières installations militaires au Sénégal aux autorités sénégalaises, marquant ainsi la fin de sa présence militaire permanente dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. Ces installations comprenaient le camp Geille, la plus grande base militaire française au Sénégal, et le détachement aérien français de l'aéroport international de Dakar.

R. I.

DÉCLARATION DE PRINCIPES ENTRE LA RDC ET L'AFC/M23

L'ONU salue une avancée vers la paix

La mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a salué la signature, samedi à Doha, de la Déclaration de principes entre le gouvernement de la RDC et l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars (AFC/M23), y voyant un "pas essentiel" sur la voie d'une paix durable. Pour la MONUSCO, l'accord signé sous la médiation du Qatar "reflète la volonté des parties à privilégier les moyens pacifiques, à instaurer un cessez-le-feu, et à mettre en place un mécanisme conjoint pour en définir les modalités". Le Représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC et chef par intérim de la MONUSCO, Bruno Lemarquis, a souligné l'importance de cet accord pour les populations civiles affectées par le conflit. "Cette importante déclaration s'inscrit dans une dynamique d'apaisement des tensions en faveur de la protection des populations civiles durement affectées par le conflit. Nous saluons les engagements pris et appelons à leur mise en œuvre de bonne foi dans les délais prescrits", a déclaré M.Lemarquis. La MONUSCO se réjouit de l'engagement des parties à permettre le retour volontaire, sécurisé et digne des personnes déplacées internes et des réfugiés vers leurs

lieux ou pays d'origine, et appelle à un dialogue inclusif pour traiter les causes profondes du conflit. Elle exhorte également les acteurs concernés "à respecter leurs engagements, à agir de bonne foi à chaque étape du processus et à placer les droits humains, la sécurité et les aspirations du peuple congolais au cœur de leurs décisions". En réponse à la mention dans la déclaration de l'importance de la protection des civils et du soutien au cessez-le-feu avec l'appui de la MONUSCO et des mécanismes régionaux, la mission onusienne a réaffirmé sa "disponibilité à appuyer la cessation des hostilités, notamment à travers l'établissement d'un mécanisme de vérification crédible et consensuel". La MONUSCO affirme qu'elle reste "pleinement mobilisée pour soutenir les efforts de paix, de réconciliation et de stabilisation en RDC, en étroite coopération avec les autorités nationales, les partenaires régionaux et internationaux, conformément à son mandat". Depuis le début de l'année, l'est de la RDC connaît une nouvelle escalade de violence. Le M23, groupe armé et principal membre de la coalition AFC, a lancé une offensive dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, s'emparant notamment de leurs capitales, Goma et Bukavu. Un premier

accord de paix a été signé le 27 juin dernier, entre Kinshasa et Kigali, sous l'égide des Etats-Unis.

R. I.

PUB

NIGER

Ouverture d'une enquête sur la vente de la plus grosse météorite martienne sur Terre aux États-Unis

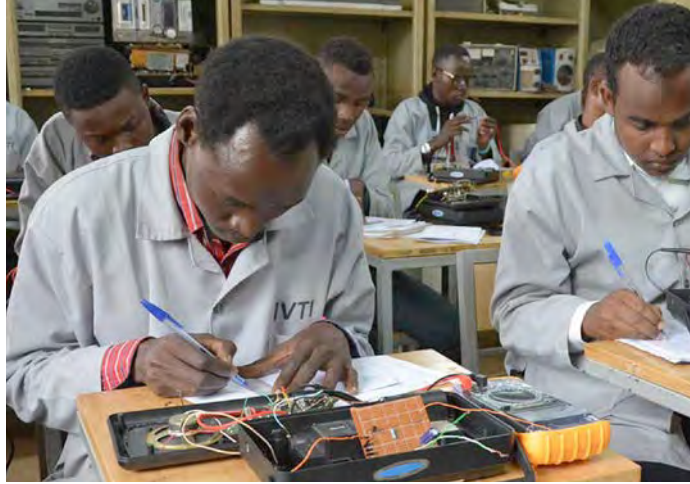
Vendue 5 millions de dollars par une maison d'enchères américaine, la plus grosse météorite martienne au monde, trouvée au Niger, soulève des suspicions des autorités nigériennes quant à l'existence d'un réseau de trafic international illicite. Le gouvernement nigérien a décidé d'entamer une enquête le 18 juillet afin d'élucider les circonstances de l'arrivée d'une météorite d'origine martienne à une vente aux enchères aux États-Unis. Les autorités suspectent, en effet, un possible trafic international illicite. Un communiqué du secrétariat général du gouvernement, diffusé à la télévision publique, a fait savoir que « le conseil des ministres a été informé de la vente aux enchères aux États-Unis d'Amérique au prix de près de 5 millions de dollars US, d'une météorite découverte dans la région d'Agadez ». La même source a aussi précisé que « devant cette situation, le Conseil des ministres a instruit le ministre chargé des Mines, le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et le ministre de la Justice de diligenter des investigations et faire la lumière sur cette affaire qui présente vraisemblablement toutes les caractéristiques d'un trafic international illicite ». Découverte par un chasseur de météorite à Agadez, au Niger, ce grand bloc de roche est en fait une « shergottite à olivine-microgabbroïque », selon les spécialistes. Baptisée NWA 16 788, il a été soumis à une analyse détaillée par l'institut d'astronomie de Shanghai, en Chine, qui a confirmé l'origine martienne de la pierre et l'a classée comme un type rare de météorite provenant de Mars. La pierre a été aussi exposée à Rome, par l'Agence spatiale italienne, puis en Toscane, dans une galerie privée à Arezzo. Selon plusieurs médias, cette météorite pèse 24,5 kg et mesure 38,1 cm de long. Selon l'agence de presse nigérienne, elle a été vendue 5 millions de dollars par la maison d'enchères Sotheby's, à New York. Selon la maison d'enchères Sotheby's, à ce jour, seules 400 météorites martiennes ont été découvertes sur Terre, et la météorite NWA 16 788 est la plus grosse de toutes avec des dimensions 70 % plus grandes que toute autre pierre martienne trouvée sur notre planète. Cette météorite est le résultat du choc d'un astéroïde qui a percuté la planète Mars, projetant un fragment de roche dans l'espace qui a fini son voyage en plein désert du Sahara, au Niger.

R. I.

POUR STIMULER L'EMPLOI DES RÉFUGIÉS

L'Onu annonce le lancement d'un « programme pionnier de formation à l'embauche »

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont lancé un programme pionnier de "formation à l'embauche" pour les personnes déplacées dans la région Asie-Pacifique, dans le but de renforcer l'accès des réfugiés aux marchés du travail internationaux.



"Les migrants et les réfugiés apportent compétences, expérience et détermination. Cette initiative permet de conjuguer ces qualités avec de réelles opportunités sur le marché du travail, bénéficiant ainsi tant aux individus qu'aux communautés qui les accueillent", a ajouté la responsable.

Alors que les déplacements forcés atteignent des niveaux records, le Haut-Commissaire

des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a, de son côté, indiqué "avoir besoin de toute urgence de solutions concrètes et évolutives pour que les réfugiés puissent trouver sécurité et opportunités". Cette nouvelle initiative, a-t-il poursuivi, "est une véritable bouée de sauvetage, ouvrant des voies légales vers l'emploi et soutenant ainsi les réfugiés et les économies d'accueil",

saluant "un excellent exemple", de la manière dont les pays riches peuvent se mobiliser et traduire la solidarité en actions. Financée par le gouvernement australien pour une période initiale de 22 mois, l'initiative vise à développer les compétences des candidats et à les associer à des opportunités d'emploi internationales adaptées, contribuant ainsi à combler les pénuries de main-d'œuvre et à promouvoir l'autonomie des réfugiés. Lancée en Asie-Pacifique, cette initiative proposera des formations ciblées pour renforcer les compétences d'un groupe restreint de réfugiés, s'attaquant ainsi aux obstacles courants qui empêchent les employeurs d'embaucher des personnes déplacées. L'objectif ultime est de construire un modèle évolutif et durable, reproductible dans toute la région Asie-Pacifique et à l'échelle mondiale.

R. I.

POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CIJ s'apprête à donner demain un avis très attendu en matière de climat

La plus haute juridiction de l'ONU rendra demain, un avis établissant un cadre juridique mondial pour la lutte contre le changement climatique. La Cour internationale de justice (CIJ) a été chargée par l'ONU de rendre cet avis sur les obligations des Etats en matière de prévention du changement climatique et les conséquences pour les pays pollueurs. Selon les experts, il s'agit d'une décision d'importance après une série d'affaires récentes sur le changement climatique en droit international, avec des répercussions potentielles majeures pour les Etats et les entreprises du monde entier. Les pays vulnérables et les militants espèrent que l'avis de la CIJ aura de grandes conséquences juridiques, en uni-

fiant le droit existant, en façonnant les législations nationales et internationales et en influençant les affaires judiciaires en cours. "Ce sera la boussole dont le

monde a besoin pour corriger le cap", a déclaré Vishal Prasad, directeur de l'association Etudiants des îles du Pacifique luttant contre le changement climatique.

BANGLADESH

Un avion de l'armée s'écrase sur une école, au moins 20 morts

Un chasseur de l'armée de l'air du Bangladesh qui effectuait un vol d'entraînement s'est écrasé lundi sur une école de Dacca, causant la mort d'au moins 20 personnes dont de nombreux écoliers, selon un nouveau bilan. Cette catastrophe aérienne est la plus meurtrière survenue au Bangladesh depuis des décennies. La chute de l'appareil sur un bâtiment du campus scolaire Milestone, dans le nord-ouest de la capitale bangladaise, a fait 20 morts, dont le pilote, et 171 blessés, pour la plupart des écoliers âgés de 8 à 12 ans, selon le service de presse des forces armées bangladaises (ISPR). Une vingtaine d'entre eux se trouvaient dans un état critique, a indiqué le Dr Mohammad Nasir Uddin, directeur de l'Institut national des grands brûlés où de nombreux blessés ont été hospitalisés. Un précédent bilan a fait état de 16 morts. L'avion impliqué, un monoréacteur de type F-7 BGI, avait décollé à 13h06 locales (7h06 GMT) de la base aérienne de Khandakar, en banlieue de la capitale, lorsqu'il a connu un problème technique peu après son décollage. "Il semble qu'il ait été victime d'un problème mécanique. La cause exacte fait l'objet d'une enquête", a décrit l'armée dans un communiqué. Son pilote, identifié comme le lieutenant Toukir Islam Sagar, a tenté en vain d'éloigner son avion en chute des zones habitées de la capitale, a affirmé l'armée.

R. I.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

6 morts et 47 blessés dans un accident de bus

Un accident d'autobus avec à son bord des passagers se rendant en excursion a fait six morts et 47 blessés dans le nord de la République dominicaine dans la nuit de dimanche à lundi, ont annoncé les secours locaux. Le chauffeur du bus a perdu le contrôle de son véhicule à cause d'une défaillance des freins en pleine route, au niveau de la localité de San Victor (province d'Españillat), ont précisé les mêmes sources. Les routes de la République dominicaine sont dangereuses, en raison de leur mauvais état, du manque d'entretien ou d'une mauvaise signalisation, et le taux de mortalité routière y est deux fois supérieur à la moyenne régionale. Depuis début 2025, 887 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route dans ce pays touristique d'environ 11 millions d'habitants.

RUSSIE

14 morts et 7 blessés dans un accident d'autocar en Extrême-Orient

Quatorze personnes sont mortes et sept autres ont été blessées hier, matin lorsqu'un autocar est tombé d'une falaise dans la République de Sakha, dans l'extrême orient russe, ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit vers 3H20 heure locale (dimanche 18H20 GMT) sur une route exploitée par l'usine minière et de traitement Denisovsky, indiqué un communiqué du ministère régional de l'Intérieur.

R. I.

INCENDIE D'UN FERRY EN INDONÉSIE

Trois morts et plus de 500 passagers secourus

Trois personnes sont mortes, dimanche, dans l'incendie d'un ferry au large de l'île de Sulawesi au centre de l'Indonésie et plus de 500 passagers ont été secourus, selon un nouveau bilan communiqué hier. Un incendie s'est déclenché sur le ferry KM Barcelona 5 au large des côtes nord de cette île alors qu'il faisait route vers la ville de Manado, selon les garde-côtes indonésiens. Des passagers, portant des gilets de sauvetage, ont sauté par-dessus bord et ont été secourus pour certains par des bateaux de pêcheurs, selon la même source. Un précédent bilan communiqué dimanche faisait état de cinq morts mais les autorités ont révisé ce bilan lundi à trois décès.

R. I.

FÉLICITATIONS



CHÈRE LYLIA, CHER IDIR,

Les familles Yahiaoui et Mokhtari vous adressent leurs plus sincères félicitations pour votre brillante réussite au baccalauréat.

Ce succès est le fruit de vos efforts, de votre sérieux et de votre persévérance. Nous sommes très fiers de vous et nous vous souhaitons une belle continuation dans vos études et dans la réalisation de vos rêves.

Bravo et bonne chance pour la suite !

Avec tout notre amour et nos meilleurs vœux,
Familles Yahiaoui & Mokhtari

ELECTIONS AU JAPON

Revers pour le Premier ministre Ishiba, son avenir en suspens

La coalition gouvernementale du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a perdu la majorité à la chambre haute du Parlement au terme des élections tenues dimanche, un revers cuisant sur fond d'inflation et de forte poussée du parti d'extrême droite Sanseito. Alors que 125 des 248 sièges étaient renouvelés lors du scrutin, le Parti libéral-démocrate (PLD,

droite conservatrice) de M. Ishiba et son allié Komeito (centre-droit) n'ont gagné que 41 sièges, selon les projections de la télévision NHK. Loin des 50 nécessaires pour conserver leur majorité.

Le parti populiste anti-immigration Sanseito, au slogan "Le Japon d'abord", fait lui une très forte percée avec 16 sièges remportés selon les sondages sortie des urnes,

alors qu'il n'en tient que deux dans l'assemblée actuelle. De quoi exacerber les spéculations sur une démission de Shigeru Ishiba, 68 ans, en fonction depuis dix mois seulement.

"La situation est difficile, nous devons l'examiner très humblement et sérieusement", a commenté dimanche soir M. Ishiba. Questionné sur son avenir, il a répondu: "Nous

ne pouvons rien faire avant d'avoir vu les résultats finaux, mais je me montrerai conscient de ma responsabilité". La coalition gouvernementale est déjà en minorité à la chambre basse du Parlement, depuis une débâcle aux élections législatives anticipées de l'automne --que M. Ishiba avait lui-même convoquées après avoir pris en septembre la tête du PLD.

EN RÉPONSE À LA DEMANDE DE PAYS EUROPÉENS

L'Iran annonce des discussions avec les Européens vendredi prochain

L'Iran va tenir de nouvelles discussions sur son programme nucléaire avec l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni (groupe E3) vendredi à Istanbul, a annoncé hier, la télévision iranienne, citant un porte parole du ministère iranien des affaires étrangères.

"En réponse à la demande des pays européens, l'Iran a accepté de tenir une nouvelle séance de pourparlers", a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Esmail Baghaï, cité lundi par la télévision iranienne qui a précisé que cette réunion aura lieu à Istanbul. "L'Iran a montré qu'il était capable de faire échec aux attaques mais a toujours été prêt à une diplomatie réelle, réciproque et de bonne foi", a écrit dimanche sur X le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. En 2015, l'Iran, des puissances occidentales, la Chine et la Russie avaient trouvé un accord qui prévoyait l'instauration de restrictions importantes au programme nucléaire iranien en échange de la levée de sanctions visant le pays. Mais les Etats-Unis étaient sortis en 2018 de cet accord longuement négocié, lors du premier mandat de Donald Trump qui avait réimposé des sanctions. En juin dernier, Téhéran et Washington avaient tenu plusieurs séries de négociations sur le nucléaire par l'intermédiaire de médiateurs omanais avant que l'entité sioniste n'agresse délibérément et en complète violation des



lois internationales pendant 12 jours la république islamique d'Iran. Dimanche, le ministre iranien des Affaires étrangères Seyed Abbas Araghchi a cependant averti que le Royaume-Uni, la France et ne devaient en aucun cas porter atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité de l'ONU en déclenchant le mécanisme de réactivation des sanctions (snapback) contre l'Iran. Dans un message publié sur X, M. Araghchi a déclaré que le groupe E3 n'avait pas la "qualité juridique, politique ou morale" pour invoquer les dispositions de l'accord sur le nucléaire de 2015 ou la Résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorisent la réimposition de sanctions internationales en cas de non-respect de l'accord par l'Iran.

Le ministre iranien des Affaires étrangères Seyed Abbas Araghchi a averti la veille de l'annonce de sa rencontre avec les Européens, vendredi prochain à Istan-

bul, sur le nucléaire iranien, que le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne (collectivement connus sous le nom d'E3) ne devaient en aucun cas porter atteinte à la crédibilité du Conseil de sécurité de l'ONU en déclenchant le mécanisme de réactivation des sanctions (snapback) contre Téhéran. Dans un message publié sur X, M. Araghchi a déclaré que le groupe E3 n'avait pas la "qualité juridique, politique ou morale" pour invoquer les dispositions de l'accord sur le nucléaire de 2015 ou la Résolution 2231 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui autorisent la réimposition de sanctions internationales en cas de non-respect de l'accord par l'Iran. Il a souligné qu'après le retrait des Etats-Unis du Plan d'action global commun (JCPOA) en 2018, l'Iran avait épuisé tous les mécanismes de règlement des différends avant de prendre des mesures correctives, alors que les E3 n'avaient pas respecté leurs engagements, et avaient même soutenu la politique américaine de "pression maximale". "Les E3 doivent s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les divisions au sein du Conseil de sécurité ou d'avoir de graves conséquences sur son travail", a affirmé M. Araghchi, soulignant que son pays était prêt à des "efforts diplomatiques significatifs", mais qu'il résisterait à toute mesure hostile. Un peu plus tôt dans la journée, un article de presse a révélé que l'Iran et les E3 avaient convenu de reprendre leurs négociations sur le programme nucléaire iranien.

R. I.

VISANT À MODERNISER SES POSTES-FRONTIÈRES

La Russie va investir 180 milliards de roubles

Le gouvernement russe allouera près de 180 milliards de roubles (environ 2,3 milliards de dollars américains) au cours des trois prochaines années pour moderniser les points de contrôle frontaliers à travers le pays, a déclaré hier, le Premier ministre Mikhaïl Michoustine. S'exprimant lors d'une visite au poste-frontière automobile de Kanikurgan dans la région de l'Amour, Mishustin a souligné que l'investissement soutiendra la construction, la réparation et le rééquipement technique des installations frontalières en utilisant des solutions numériques et technologiques avancées. « Un effort de grande envergure est en cours à l'échelle nationale pour améliorer la logistique transfrontalière », a déclaré M. Mishustin. « Dans le cadre du cycle budgétaire fédéral triennal actuel, nous consacrerons près de 180 milliards de roubles au développement et à la modernisation des postes-frontières. » Il a ajouté que plus d'un quart des points de contrôle existants du pays devraient être modernisés au cours des cinq prochaines années.

R. I.

DANS UNE VOITURE DIPLOMATIQUE

La Bulgarie saisit une quantité record de cocaïne

Les autorités bulgares chargées de l'application de la loi au poste de contrôle de Kapitan Andreevo, près de la frontière avec la Turquie, ont saisi 205,94 kg de cocaïne cachés dans une voiture diplomatique, ont annoncé dimanche des responsables. Il s'agit de la plus grande quantité de cocaïne saisie aux frontières terrestres de la Bulgarie, a indiqué l'Agence nationale des douanes (NCA) dans un communiqué de presse. Le Land Rover avec des plaques d'immatriculation diplomatiques, conduit par un citoyen bulgare de 43 ans, est arrivé vendredi au point de contrôle. Deux autres passagers voyageaient dans la voiture de Belgique via la Bulgarie vers la Turquie, -- un homme de 40 ans, citoyen de la République démocratique du Congo avec statut diplomatique, et une femme de 54 ans de nationalité belge, née en République du Congo, a indiqué la NCA. Le véhicule a fait l'objet d'une inspection minutieuse impliquant un chien renifleur de drogue, qui a pointé quatre valises dans le coffre et une sur le siège arrière derrière le conducteur. Les valises ont été scannées à l'aide d'un appareil à rayons X mobile, qui a constaté des densités inhabituelles. Après ouverture, il a été découvert qu'au lieu de bagages personnels, elles contenaient 179 paquets de cocaïne, pour un poids brut total de 205,940 kg. La substance illicite avait une valeur judiciaire estimée à 22,1 millions de dollars américains, a déclaré la NCA. Le conducteur et ses deux compagnons ont été arrêtés. Une enquête est en cours.

R. I.

APRÈS SIX MOIS À LA TÊTE DE LA PRÉSIDENTIE DES ETATS UNIS

Déclin du soutien à la politique migratoire de Donald Trump

Six mois après le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, la politique migratoire sévère du président républicain a perdu le soutien de la majorité des Américains, selon deux sondages publiés dimanche. Selon un sondage commandé par la chaîne CNN, 55% des personnes interrogées estiment que les expulsions de migrants menées par l'administration Trump "vont trop loin". Une hausse de dix points par rapport à une précédente enquête menée en février. Une majorité des sondés - 57% - se dit opposée aux projets de création de dizaines de milliers de places en centres de rétention, contre 26% qui les soutiennent. Un autre sondage réalisé pour la chaîne CBS établit que 56% des personnes interrogées estiment que l'administration Trump cible en priorité des migrants qui ne sont pas de "dangereux criminels", contre 47% un mois plus tôt. Selon cette même enquête, 49% approuvent les mesures migratoires radicales voulues par Donald Trump, en baisse de dix points par rapport à février, et de cinq par rapport à juin. Parmi les sympathisants républicains en revanche, le soutien aux expulsions massives reste quasi unanime, à hauteur de 91%. Donald Trump a fait de la lutte contre l'immigration illégale une des priorités de son second mandat et défend une ligne dure depuis son retour au pouvoir en janvier.

R. I.

PUB

CINÉMA

La Côte d'Ivoire se rêve en capitale du 7^e art

A une centaine de kilomètres au nord d'Abidjan, près du village de Rubino, au milieu d'une végétation luxuriante, des techniciens s'activent pour le tournage du long-métrage "Le Testament", comédie coproduite par la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal.

Ce jour-là, l'action se déroule sous un grand arbre au pied duquel les notables d'un village se rassemblent pour échanger après la mort d'un riche planteur de cacao de la région. Dans ce film, ses enfants, de retour dans leur village natal, vont se disputer l'héritage du patriarcat. Abritant de plus en plus de productions locales, panafricaines et internationales, comme la dernière comédie de Jean-Pascal, la Côte d'Ivoire tente de s'imposer comme une terre de tournage en Afrique, à l'ombre de la florissante industrie du Nollywood nigérian. Selon le ministère de la Culture ivoirien, le pays a accueilli une trentaine de tournages de films et séries en 2024. Cette année, 39 autres projets ont déjà obtenu une autorisation. Entre deux prises, la chargée de production du film "Le Testament", Shaidate Coulibaly, 31 ans, se réjouit. "C'est un secteur vraiment en train de se développer localement", constate-t-elle auprès de l'AFP. "La nouvelle génération veut raconter son quotidien, des histoires qui la représentent", et "compte de plus en plus de techniciens, de cinéastes passionnés". "On a des gens capables d'assurer toute une production sans avoir la nécessité d'aller chercher ailleurs", appuie le réalisateur burkinabè du film, Adama Rouamba, qui a vu le secteur se structurer en Côte d'Ivoire ces dernières années.

"RACONTER NOS PROPRES RÉCITS"

Si son film a pu bénéficier de subventions publiques, "les investisseurs privés restent frileux", poursuit Shaidate Coulibaly, qui a dû "se battre" pour financer son film. "La crédibilité du cinéma ivoirien se construit petit à petit", juge-t-elle. Le réalisateur franco-ivoirien Philippe Lacôte a fait d'Abidjan le décor de ses films depuis ses débuts en 2002. Il



vient d'achever le tournage de sa nouvelle série musicale, "Clash", entre Abidjan et Kinshasa, mettant en scène la rivalité de deux stars du coupé-décalé, un genre musical qui a fait la réputation de la scène ivoirienne. La série a été réalisée par une équipe exclusivement locale. "Ça n'aurait pas été possible il y a quelques années", observe le cinéaste, qui regrette cependant le manque de formation. Le gouvernement "réfléchit à créer des filières dans les écoles" existantes, assure Amadou Coulibaly, ministre ivoirien de la Communication, et "il y a une ambition de former localement tous les intervenants du secteur cinématographique". Pour la Côte d'Ivoire, qui accueillait fin juin le 3e Salon international du contenu audiovisuel (SICA), l'enjeu est économique, mais aussi culturel. Il est question de se réapproprier les représentations africaines dans l'audiovisuel, longtemps accaparées par des productions occidentales. Pour l'acteur et réalisateur Jean-Pascal Zadi, venu présenter son dernier film, "Le grand déplacement", tourné à Abidjan, le cinéma est un outil d'influence et de rayonnement politique.

"C'est important pour moi de participer au développement de l'industrie culturelle africaine. On a besoin de produire nos propres récits et des contenus de qualité", dit-il. Son prochain long-métrage, un film d'action, sera également tourné en Côte

d'Ivoire. Sur place, le nombre de productions ivoiriennes explose. A l'Office national ivoirien du cinéma, Adama Konkobo parle d'"année exceptionnelle" pour 2024 et calcule qu'une vingtaine de films ivoiriens ont été projetés l'an dernier.

Le cinéma local est encore loin de faire jeu égal avec les productions étrangères, américaines par exemple, avec 6% des entrées en salle l'an dernier contre 80% de billets vendus pour des films produits ou coproduits aux États-Unis. "Ce qui manque au développement du cinéma local, c'est une vision claire des autorités", estime Philippe Lacôte, regrettant que le gouvernement mise sur l'accueil de tournages étrangers sans financer les productions ivoiriennes. "Ça crée des emplois", reconnaît-il, "mais ça ne développe pas le cinéma national". "La volonté politique existe", répond Amadou Coulibaly qui met en avant un "mécanisme de subvention" bientôt en place à destination des jeunes talents ivoiriens. Autre obstacle au développement du cinéma local: le pays ne compte que 15 salles, presque toutes concentrées à Abidjan, les films trouvant leur audience à la télévision et en streaming.

Un projet d'ouverture d'une salle à Bouaké (centre) et l'arrivée des cinémas Pathé à Abidjan en 2024 témoignent toutefois d'une nouvelle dynamique qui pourrait s'accélérer.

EROLLYN WALLEN

Compositrice pionnière devenue conseillère musicale de Charles III

La compositrice Errollyn Wallen est devenue il y a près d'un an la première femme noire nommée conseillère musicale de Charles III, une distinction prestigieuse pour cette artiste prolifique qui a dû faire sa place dans le monde du classique. La musicienne de 67 ans, née dans l'ancienne colonie britannique du Belize, était "sous le choc" lorsque le palais de Buckingham l'a appelée pour lui proposer le rôle de "Maître de musique du roi", qui consiste à composer pour de grands événements royaux (mariages, enterrements etc) et à conseiller le monarque. "Il est très mélomane", a confié Errollyn Wallen lors d'une interview avec l'AFP, "avec des goûts très éclectiques, ce qui est vraiment merveilleux". Cette pianiste, qui a écrit 22 opéras et toute une gamme de compositions orchestrales, est la deuxième femme à occuper cette fonction, héritage de la tradition des ménestrels du roi, après l'Écossaise Judith Weir à qui elle a succédé. Elle continue aussi de tra-

vailler sur ses propres projets, et a présenté vendredi sa nouvelle composition, "Elements", lors de la première soirée du célèbre festival de musique classique des Proms à Londres. En mars, Charles III avait dévoilé son amour inattendu pour le reggae et l'afrobeat en partageant une playlist composée de ses chansons préférées d'artistes du Commonwealth, de Grace Jones à Kylie Minogue. Le monarque avait demandé les conseils d'Errollyn Wallen, "mais au final, le roi a choisi ses propres chansons", des "morceaux qui lui rappellent des souvenirs personnels", assure-t-elle. "Imaginez tous les gens qu'il a rencontrés, tous les grands musiciens... c'est incroyable" de travailler avec lui, s'est-elle réjouie.

Ambassadrice musicale Errollyn Wallen a montré très jeune un talent inné pour la musique. "Mes parents disaient que j'étais un bébé qui ne pleurait pas, mais qui chantait tout le temps", raconte-t-elle.

A l'âge de deux ans, elle a été

envoyée à Londres où elle a été élevée par un oncle et une tante. L'une des rencontres marquantes de sa jeunesse a été celle de Miss Beale, une enseignante de son école primaire, qui a appris à sa classe à écrire et lire la musique, lui faisant découvrir les symphonies. Mais malgré son enthousiasme et sa prédisposition, Errollyn Wallen n'a guère été encouragée par ses enseignants ou même par sa famille, pourtant mélomane, à poursuivre une carrière de compositrice. "On me faisait subtilement comprendre que je pouvais être douée en musique, mais que je n'appartiendrais pas à ce monde", se souvient l'artiste, dont le frère, Byron Wallen, est trompettiste de jazz. "Mais j'étais tellement curieuse et passionnée que je pense que les messages négatifs n'ont pas eu d'impact profond", souligne la compositrice, qui a "emprunté d'autres chemins de création" que ses pairs. D'abord danseuse à New York, Wallen est revenue au Royaume-Uni pour étudier la

composition musicale, au Goldsmiths College et au King's College de Londres puis Cambridge dans les années 1980. Cette pianiste a également monté un studio d'enregistrement, été choriste pour le groupe féminin de R&B Eternal, et joué dans des centres communautaires et des maisons de retraite, ce qui lui a "ouvert les yeux sur la manière dont la musique peut toucher les gens". Par ailleurs, elle a composé pour la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques de Londres en 2012, ou pour les Jubilés d'or et de diamant de la reine Elizabeth II, avant de devenir "Maître de musique". Elle conçoit ce rôle, créé en 1626 par Charles Ier, comme celui d'une "ambassadrice", en particulier auprès des jeunes qu'elle veut doter d'une "solide éducation musicale", peu importe leur origine ou classe sociale.

La compositrice dit vouloir "obtenir pour eux" ce qu'elle a pu apprendre gratuitement à l'école étant enfant, lui permettant de cultiver sa vocation.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Superman de nouveau en tête

Superman est de nouveau arrivé en tête du box-office nord-américain avec des recettes s'élevant à 57,3 millions de dollars, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Ce nouvel opus grand budget de Warner Bros. et DC Studios a récolté de nombreuses critiques positives et a dépassé les 400 millions de dollars au total depuis sa sortie il y a plus d'une semaine (235 millions en Amérique du Nord, 171 millions à l'international). Ce week-end, "Jurassic World: Renaissance", dernier d'une saga de science-fiction se déroulant dans un centre de recherches sur une île abandonnée du parc à thème du Jurassic Park original, où se cachent des dinosaures génétiquement modifiés, est arrivé à la deuxième place, avec 23,4 millions de dollars de recettes. "Souviens toi... l'été dernier", obtient la troisième place au box-office nord-américain ce week-end avec 13 millions de dollars. Il s'agit d'une suite à un film d'horreur des années 1990, dans lequel une bande d'amis, partageant un terrible secret, se retrouve traquée par un serial killer. Le film, produit 27 ans après les deux premiers, a connu un démarrage décevant. "En général, les longues périodes entre deux sorties ne dérangent pas ce genre de films, ils en deviennent même plus forts... Mais ce n'est pas le cas ici", a commenté David Gross, analyste pour la société spécialisée Franchise Entertainment Research.

"DOWNTON ABBEY"

Prochaines enchères à Londres de pièces de la série

Si vous rêvez de la robe de mariée de Lady Mary ou de la canne de Violet Crawley dans la série britannique Downton Abbey, ils seront bientôt mis aux enchères à Londres, lors d'une vente prévue mi-août. Une vingtaine d'accessoires, costumes et décors issus de la célèbre série seront vendus lors d'enchères en ligne par la maison Bonhams du 18 août au 16 septembre, a-t-elle annoncé jeudi. Parmi ces pièces: la voiture des Grantham, une Sunbeam 20/60 estimée entre 29.000 et 40.000 euros, la robe de mariée portée par Lady Mary lors de son mariage avec Matthew Crawley (saison 3, épisode 14), estimée de 3.500 à 5.000 euros, un sarouel de Lady Sybil (saison 1, épisode 4), estimé au même prix.

Y figurent aussi la canne de Lady Violet Crawley, dont un éventail est aussi aux enchères, ainsi qu'un "clap" utilisé dans la production du film "Downton Abbey, une nouvelle ère", estimé de 1.200 à 1700 euros. La série télévisée créée par Julian Fellowes, diffusée pour la première fois en 2010 au Royaume-Uni avant de conquérir le monde, raconte en six saisons et 52 épisodes la vie d'une riche famille aristocratique, les Crawley, et de leurs domestiques sur 30 ans. Elle a été vue par plus de 120 millions de téléspectateurs dans le monde, selon Bonhams. Parmi les acteurs principaux, Maggie Smith, décédée en septembre 2024, Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Jim Carter, Michelle Dockery et Elizabeth McGovern. Deux films ont été tirés de la série en 2019 et 2022. Un troisième, "The Grand Finale" est attendu en septembre. Bonhams a précisé jeudi que les recettes de la vente seraient reversées à une organisation caritative anglaise, "Together for Short Lives", en faveur des enfants atteints de maladies limitant leur espérance de vie.

**Recette
du jour****Tittli****Ingrédients :**

- 2 ou 3 morceaux de poulet j'ai choisi des pilons
- 1 oignons hachée
- 1 tomate réduite en purée ou râpée
- 1 gousse d'ail écrasée
- 350 g de langue d'oiseau
- 1 feuille de laurier
- 1 poignée de pois chiche
- sel poivre
- 1/2 c-a-c de curcuma facultatif
- 1 c-a-c de paprika
- 1/2 c-a-c de cannelle
- 1/2 c-a-c de gingembre
- 1 c-a-soupe de concentré de tomate
- 1 cube de bouillon de poulet
- 2 oeufs cuits coupés en quartier

Comment préparer ce plat algérien par excellence :

Torréfiez légèrement les pâtes à la poêle avant de les cuire à la vapeur.

Dans une cocotte, chauffez l'huile et faites revenir le poulet jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur dorée.

Ajoutez l'oignon hachée ainsi que l'ail. Laissez revenir quelques minutes puis ajoutez les feuilles de laurier.

Ajoutez la purée ainsi que le concentré de tomate et les épices. Mélangez bien le tout.

Si vous utilisez les pois chiche trempés la veille ajoutez-les à ce moment. Si comme moi, vous utilisez

les pois chiche en conserve, réservez-les à la fin de la cuisson.

Couvrez d'1 L d'eau et laissez cuire tranquillement à couvert environ 25-30min ou jusqu'à ce qu'a la cuisson du poulet.

Pendant ce temps, préparez les langues d'oiseau en les cuisant à la vapeur. Pour cela, il suffit de les cuire comme pour le couscous en utilisant un couscoussier, les enduire au préalable d'huile afin qu'elles ne collent pas entre-elles.

Placez les langues d'oiseaux dans le haut du couscoussier et laissez cuire 20 min à couvert. Passé ce temps, retirez-les du couscoussier et arrosez d'un verre d'eau

puis séparez les pâtes entre les mains comme pour le couscous et laissez reposer quelques minutes.

Remettez les pâtes à cuire de la même façon jusqu'à ce que vous obteniez des pâtes tendres.

En fin de cuisson, ajoutez la grosse poignée de pois chiche dans la sauce, puis laissez cuire encore 5 min.

Retirez les morceaux de poulet, les carottes ainsi que les feuilles de laurier.

Versez les pâtes dans la sauce et mélangez sans arrêt.

Retirez du feu, puis dressez dans une grande assiette les pâtes et garnir de poulet et carottes ainsi que de quartier d'oeuf.

Gâteau du Jour**DEVIL'S FOOD CAKE****INGRÉDIENTS**

- 250 gr de farine
- 300 gr de sucre
- 65 gr de cacao non sucré
- Sel
- 8 gr de bicarbonate
- 5 gr de levure chimique
- 120 gr de beurre ramolli
- 1 yaourt nature (125 gr)
- 100 ml de lait
- Extrait de vanille
- 2 oeufs
- 2 c à s de café lyophilisé
- 160 gr d'eau chaude

Pour la ganache chocolat

- 175 gr de chocolat noir
- 75 gr de chocolat au lait
- 300 gr de crème épaisse
- Pour le glaçage
- 120 gr de chocolat noir
- 60 gr de chocolat au lait
- 45 gr de beurre

Préparation

Préchauffer le four thermostat 160°C.

Couvrir le fond du moule à manquer de papier sulfurisé et beurrer, fariner les bords. Dimension du moule : 20 x 8 cm

Dans le bol du pétrin, mélanger ensemble tous les ingrédients secs à savoir : la



farine, le sucre, le cacao, la levure chimique et le bicarbonate, le sel.

Faire un puits, y ajouter le beurre, le yaourt, le lait, les oeufs battus et la vanille.

Mélanger avec l'outil feuille jusqu'à obtenir une consistance lisse.

Faire bouillir l'eau et mélanger avec le café soluble et incorporer le à la préparation progressivement.

Arrêter lorsque le mélange est homogène. Verser la pâte à gâteau dans le moule.

Enfourner le gâteau pour environ 60 minutes.

Le gâteau est cuit lorsque la pointe d'un couteau ressort propre. Retirer du four et laisser refroidir avant de le démouler.

Couper le gâteau en deux moitiés égales. Réserver.

Pour la ganache, faire fondre au bain-marie les deux chocolats.

En parallèle faire chauffer la crème épaisse entière dans une casserole jusqu'à ébullition.

Retirer du feu et verser la crème sur le chocolat fondu et mélanger bien puis mettre



au frais pour refroidissement.

La ganache va s'épaissir.

Répartir la moitié environ de la ganache sur le premier disque. puis couvrir avec le second disque.

Appuyer légèrement puis couvrir avec le reste de ganache.

Avec la spatule, donner un effet d'ondulation à la ganache et mettre au frais.

Au bain marie, faire fondre le chocolat noir et au lait puis incorporer le beurre et mélanger.

Laisser un peu refroidir avant de le couler et décorer le devil's food cake.

Conseil du jour**Maigrir vite**

Mangez régulièrement.
Consommez des shakes minceur.
Réduisez votre consommation de sucre.
Consommez plus de protéines et de fibres.
Buvez de l'eau avant les repas.
Passez au café noir.
Évitez les aliments industriellement transformés.
Utilisez des assiettes de petite taille.

Le saviez-vous ?**SAVOIR SI TU AS FAIM**

Pour savoir si tu as faim, demande-toi si tu as envie d'une pomme. Si la réponse est non, c'est juste que tu t'ennuies ou que tu souhaites manger par gourmandise, ce qui peut ralentir ta perte de poids.

**Bon à savoir !
MASSAGE QUOTIDIEN VISAGE**

Poser les paumes de mains sur ses joues, presser quelques secondes et relâcher. De même, une main sur le front, une main sur le menton, presser les paumes sur le visage quelques secondes et relâcher. Le drainage lymphatique du visage permet de stimuler les fonctions d'épurations du corps.

Astuce du jour:**Pour les cheveux gras**

Versez 10 gouttes de l'huile essentielle de citron dans le pot de yaourt ;
Mélangez et appliquez sur l'ensemble de la chevelure ;
Laissez poser 10 minutes ;
Puis rincez et procédez à votre shampoing habituel.

**CITATION
DU JOUR**

« Le meilleur chemin est toujours celui qui est le plus direct. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJDID AOUCHICHE- ALGER
MARDI 22 JUILLET 2025 - PRIX : MIOTA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Kirmira, favorite logique

La condition de la course du jour réservée toujours aux chevaux de 4 ans et plus de race pure arabe, n'ayant pas totalisé la somme de 211.000 en gains et places depuis le premier janvier 2025, regroupe 12 coursiers dans ce prix Miota qui servira comme support aux deux formes PMU quarté et quinté, en parcourant la liste des chevaux en lice, à part le mâle alezan de 11 ans qui ne totalise aucun gain, engagé simplement pour gonfler l'effectif de cette épreuve. Par contre, le reste des engagés ont la même qualité physique et technique et se sont tous classés dans des épreuves identiques à celle du jour et des spécialistes des distances courtes comme celle du jour. Donc, il faudra faire preuve d'ingéniosité afin de dégager des lignes de jeux fiables susceptibles de nous éclairer sur l'issue finale de cette joute hippique. Douze coursiers presque de la même fortune au total de gains, ce qui reste très difficile pour décortiquer les cinq premiers de ce pari PMU et cela suite aux critères présents; la distance du jour, courte pour cette race au sang chaud, onze coursiers spécialistes de cette distance, la majorité ont été déjà classés dans des parcours similaires, ont tous le même niveau si on prend en considération leur total gains. La majorité ont dépassé les 100.000 DA, c'est pour cela qu'il faut s'attendre à une arrivée explosive.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. DHATAN. Méfiance, ce jeune coursier sera très chouchouté par son nouveau propriétaire Hamiane connu pour son efficacité.
2. GHADIR. Suite à ses sorties, ce protégé de l'écurie Hadj Amar, tous ses meilleurs accessits dans les courses de vitesse comme celle du jour.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	DHATAN	T. ALI OUAR	57	7	S. HAMIANE
M. HADJ AMAR	2	GHADIR	S. BENDJEKIDEL	57	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	3	GHASSEN D'HEM (0)	M. BOULESBAA	56	5	Y. BOULESBAA
M. GUIT	4	LIZA AL HOCEIN	A. SAADI	56	12	PROPRIÉTAIRE
ABD. GHANEM	5	KIRMIRA	A. YAHIAOUI	55	8	AB. GASMI
A. BELAID	6	HIWAYA	C. BOUSSAA	55	6	AB. GASMI
L. BOUDJEMAA	7	BIBARS	K. BAGHDAD	55	3	A. DEHIBA
K. BELARBI	8	HASNIA D'HEM	MD. ASLI	55	4	AD. FEGHOULI
A. BELAID	9	EL QUASSID D'HEM	W. HAMOUL	54	10	AB. GASMI
MZ. METIDJI	10	HADBANE D'HEM	CH. CHAABANE	54	9	A. CHELLAL
MZ. METIDJI	11	HARAB D'HEM	AP:Y. CHELLAL	53,5	1	A. CHELLAL
ABD. GHANEM	12	MOURTADJEL	W. BENDJEKIDEL	53	2	AB. GASMI

3. GHASSEN D'HEM. Il vient de reprendre la compétition ce magnifique lignée des D'hem a pris un repos de plus de 5 mois. A mon avis aura une chance de figurer parmi les cinq premiers.
4. LIZA AL HOCEIN. Elle donne l'impression de chercher sa course comme le montrent ses deux dernières sorties deux fois 2e sur le même parcours du jour.
5. KIRMIRA. Cette pensionnaire de l'hippodrome d'Oran, reste sur une longue série de réussite, pour moi c'est la première favorite sur le papier.
6. HIWAYA. C'est une coursière périodique mais cette fois encore n'aura pas la tâche facile avec le lot présent.
7. BIBARS. Rien de probant à son actif.
8. HASNIA D'HEM. Elle vient de reprendre les compétitions après un léger arrêt, cette fois ses coefficients de réussite sont très élevés, elle sera parmi les acteurs principaux de cette valse hip-

pique.

9. EL QUASSID D'HEM. Il reste sur une belle 3e place sur la même distance et dans le même hippodrome reconduit encore par le même jockey, une place lui est réservée sur le podium.
10. HADBANE D'HEM. Il reste sur d'excellentes performances, ce protégé d'un artiste dans les courses, qui démontre de belles choses durant ce meeting d'été.

11. HARAB D'HEM. Galopier et très robuste, ce beau mâle de 5 ans vient de sortir victorieux durant ce mois sur la même distance, aura une grande chance d'avoir une belle place sur le podium.
12. MOURTADJEL. Il faudra se méfier car cette fois est entre les mains d'un classique jockey W. Bendjekidel connu pour son efficacité.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

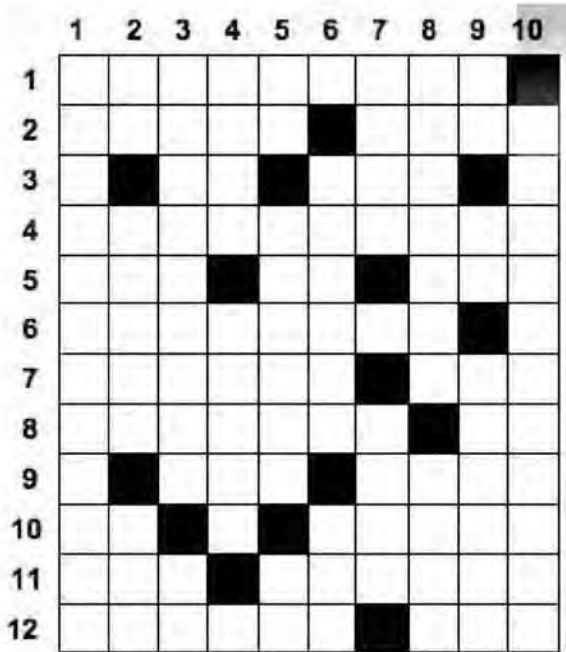
MON PRONOSTIC

5. KIRMIRA- 4. LIZA AL HOCEIN - 8. HASNIA D'HEM
- 11. HARAB D'HEM - 9. EL QUASSID D'HEM

LES CHANCES

12. MOURTADJEL - 10. HADBANE D'HEM

Mots croisés



HORizontalement
1 - Bravache - 2 - Interurbain - Annonce - 3 - Meurt en décembre - Mèche rebelle - 4 - Amateur - 5 - Époque - Double voyelle - Allée (de d à g) - 6 - Préparée secrètement - 7 - Poème épique de Virgile - Piquant - 8 - Exténuées - Titane - 9 - Cheville - Risques - 10 - Réfléchi - Partie avant d'un navire - 11 - Descendit - Infirmes - 12 - Stades - Chose latine.

VERTICALEMENT
1 - Équilibriste - 2 - À la mode - Principe odorant de la racine d'iris - Forme d'avoir - 3 - Échelonnement - Fleuve français - 4 - Guide du cavalier - Canard - 5 - Argon - Tirée - Réfléchi - 6 - Sans chef - Sanie - 7 - Racla - Destin - 8 - Ivres - Après-dîner - 9 - Note - Pronom - Chaume - 10 - Pasteurisées.

Mots fléchés

Opposé	Patriarche biblique	Administrer	Note	Volcan sicilien
Désordonné	Clama	Appeler	Chef éthiopien	Règle
Tirera du néant		Fera du tort	Inconnu	
Croyance		Geôle	Crochets	
Dresser			Samarium	Désignés
Travaux pratiques	Métal précieux Convientra		Éculée	
Condiment		Grisson		Boissons gazeuses
Foyers		Pure	Originalre	
De biais		Bradype	En crise	Difficulté
Anti-moine		Chamois	Talent	Jubilé
	Iridium	Ouvrier		Sélénium
Fauve			Abers	
Crotale				Réfléchi

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Chamois des Pyrénées (5 lettres)

E	E	U	G	N	A	R	A	H	R	T	E	R	S	E	C	N	I
E	T	E	R	T	U	O	L	E	E	R	E	Y	M	O	O	N	F
R	E	T	D	E	N	T	I	U	U	V	S	Y	M	T	C	I	M
R	T	D	E	I	S	N	Q	T	E	T	N	I	O	O	L	E	I
U	N	E	N	V	E	N	N	R	E	O	T	R	H	A	E	T	C
O	E	S	E	A	A	E	S	M	N	I	I	E	M	S	T	N	R
B	M	I	S	B	V	N	E	A	A	E	R	E	N	I	E	I	O
E	E	T	I	A	C	A	D	L	T	E	N	N	O	O	I	O	B
U	N	N	R	S	F	O	L	E	N	T	E	O	N	E	D	E	E
Q	R	A	G	R	U	S	R	T	E	A	R	I	G	G	E	H	L
I	A	H	I	T	E	E	T	R	O	P	V	N	I	R	I	C	L
T	G	M	E	R	R	R	E	I	O	R	I	U	U	U	S	O	E
S	E	U	R	D	G	A	N	T	E	S	I	T	Q	O	I	R	U
U	X	E	N	N	I	L	U	O	M	R	I	E	A	B	A	P	T
O	E	E	T	O	G	O	R	T	S	O	C	O	N	P	S	E	N
C	T	L	I	S	T	E	E	L	U	E	M	E	N	T	H	R	E
A	N	O	I	T	R	O	P	T	N	E	R	E	H	N	I	E	V
D	E	T	I	L	A	U	Q	T	N	A	L	E	T	N	A	P	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACOUSTIQUE - ANONYME - AVENTURE - BANQUET - BOURGEOIS - BOURRE - COMITAL - CORROSION - DENT - DIETE - DOUTEUX - EPITAPHE - EVENTUELLE - FILAMENT - FRIME - GANT - GARNEMENT - GRISE - HANTISE - HARANGUE - INCOHERENT - INHERENT - LAVANDE - LISTE - LOUTRE - MEULE - MICROBE - MOULIN - NAVETTE - NERVI - NOTORIETE - OINTE - ORIENT - OSTROGOT - PANTELANT - PORTION - QUALITE - QUIGNON - REINE - REPROCHE - REVERS - SAISIE - SUEE - SYSTEME - TENDRE - TIERCE - UNION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORizontalement :
1. Courtières - 2. Outarde - Ga - 3. Nie - Oi - Roi - 4. Cs - Étole - 5. Item - Lacet - 6. Lit - Rebut - 7. It - Recelés - 8. Aire - Tu - Il - 9. Entériné - 10. Ut - Dé - Sots - 11. Las - Tl - Net - 12. Entrées - Se.

VERTICALEMENT :
1- Conciliabule - 2. Ouistiti - Tan - 3 - Ute - Et - Ré - St - 4. Ra - E.M - Rend - 5. Trot - Rê - Tête - 6. Idiote - Le - 7. EE - Labeurs - 8. Recul - Ion - 9. Ego - Éteintes - 10. Saint - Sieste.

MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement :
Éteintes - Traits - La - Bien - Gel - Tentes - Mas - Malles - Néron - Est - Étroites - Rusés - Ol - Réel - Sotte - Tees - Née - Rasées - Res.

VERTICALEMENT :
Attirant - Éta - Ère - Serrées - Liant - Roulée - Ni - Émois - Se - Attenantes - Es - Tl - Eson - As - Gelés - Tir - Lésés - Ôtée - Étal - Striées.

MOTS MASQUÉS PARTURITION

"Fito", le plus grand narcotrafiquant d'Équateur, extradé vers les États-Unis

Le gouvernement équatorien a extradité dimanche vers les États-Unis Adolfo Macias, alias "Fito", le plus grand trafiquant de drogue d'Équateur, arrêté fin juin après un an et demi de cavale, a annoncé l'autorité pénitentiaire. Le parquet américain a accusé en avril "Fito" de trafic de cocaïne et d'armes. John Durham, procureur d'un tribunal de Brooklyn, l'avait alors décrit comme "un leader impitoyable et un narcotrafiquant prolifique pour le compte d'une violente organisation criminelle transnationale". Le baron de la drogue "a quitté le Centre de privation de liberté La Roca", gardé par des policiers et des militaires, "dans le cadre d'un processus d'extradition", a déclaré l'autorité pénitentiaire (SNAI), dans un message envoyé aux journalistes. Depuis sa cellule dans une prison de haute sécurité, "Fito" avait accepté la semaine dernière d'être extradé vers les États-Unis lors d'une audience en visio-conférence. Il devient ainsi le premier équatorien à être extradé par son propre pays depuis le rétablissement en Equateur de cette procédure par référendum en 2024, une mesure défendue par le président équatorien Daniel Noboa dans sa lutte contre le crime organisé. "Fito" s'était évadé en janvier 2024 du centre pénitentiaire de Guayaquil (sud-ouest de l'Equateur) où il purgeait depuis 2011 une peine de 34 ans de réclusion pour crime organisé, trafic de drogue et meurtre. Chef d'un des principaux gangs du pays, les Choneros, qui règne notamment sur le trafic de cocaïne, "Fito" a été associé à l'assassinat en août 2023 de l'un des principaux candidats à l'élection présidentielle équatorienne, Fernando Villavicencio.

Utilisation des jet-skis : mesures dissuasives contre les contrevenants

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, dimanche dans une instruction, les usagers des véhicules nautiques à moteur (VNM - Jet-skis) à respecter les règles de sécurité prévues par la loi, affirmant la prise de mesures dissuasives contre les contrevenants. "Dans le cadre du suivi de la saison estivale 2025, plusieurs accidents de VNM ont été enregistrés au niveau des plages autorisées à la baignade, ce qui représente une menace pour la sécurité et le confort des estivateurs, notamment les enfants, et ce, en raison du non-respect par les usagers de ces véhicules



des dispositions légales et réglementaires relatives à l'interdiction de leur utilisation à moins de 100 m de la zone réservée à la baignade", précise

la même source. Le ministre a rappelé, à ce titre, que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des dispositions de l'article 36 de la loi fixant les règles

générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages. À cet effet, le ministère a appelé à "prendre toutes les mesures nécessaires, en coordination avec les services concernés, en vue d'intensifier les opérations de contrôle des VNM et d'imposer le respect des règles de sécurité prévues par la loi, tout en veillant à l'application rigoureuse et ferme des mesures dissuasives stipulées dans l'article 51 de la loi susmentionnée contre les contrevenants".

Secousse tellurique de 3,6 degrés dans la wilaya de Bouira

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche à 21h11 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à quatre (04) km au sud-est de la commune de Taguedite, dans la wilaya de Bouira, précise la même

Quatre morts et 290 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre (4) personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué lundi un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 20 au 21 juillet 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 259 interventions, suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 4 morts et 290 blessés", précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade, a permis le sauvetage de 587 personnes, dont 220

ont été prises en charge sur place et 44 autres ont été évacuées vers les structures sanitaires locales, déplorant, toutefois, le décès de 3 personnes par noyade au niveau des plages, dans les wilayas d'Alger (2 cas) et Ain Temouchent (1 cas). Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'une personne dans une retenue collinaire à Douar Lamdouar, dans la wilaya de Sétif. A signaler, d'autre part, le décès de 2 enfants âgés de 5 et 11 ans et 6 personnes blessées, suite à l'effondrement de deux murs lors de travaux à proximité d'une habitation située à la cité Taksibet, dans la wilaya d'El Oued. Concernant la lutte

contre les incendies, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Constantine et Tiaret.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 69 incendies dans plusieurs wilayas, conclut le bilan.

Alaska Airlines reprend tous ses vols après avoir été touché par une panne informatique

Alaska Airlines a annoncé la reprise de tous ses vols, ainsi que de ceux de sa filiale Horizon Air, après leur interruption en raison d'une panne informatique dimanche soir, nouveau déboire pour la cinquième plus grosse compagnie américaine. "À partir de 23 heures (06H00 GMT), l'arrêt au sol a été levé et nos opérations ont repris", a expliqué la compagnie sur son compte X. "Pendant que nous repositionnons nos avions et nos équipages, il y aura très probablement des impacts résiduels sur nos vols. Il faudra un certain temps pour que l'ensemble de nos opérations reviennent à la normale", précise le texte. "Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et encourageons nos clients à vérifier le statut de leur vol avant de se rendre à l'aéroport", ajoute le communiqué. La compagnie aérienne a déclaré à l'AFP que dimanche, elle avait "subi une panne informatique affectant ses opérations" et qu'elle avait "demandé une interruption temporaire, à l'échelle de l'ensemble du système, de tous les vols d'Alaska Airlines et Horizon Air jusqu'à la résolution du problème".

Saisie de drogues dures et arrestation de 6 individus à Sétif

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi 25 grammes de cocaïne et 140 comprimés de substances psychotropes dures (Ecstasy) et arrêté 6 individus, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Ferahta, responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya a précisé que cette opération, qui "s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes", a abouti à la saisie de 25 grammes de cocaïne et de 140 comprimés d'Ecstasy, en plus d'une somme de plus de 470.000 dinars. Les éléments de la brigade, munis d'informations faisant état des activités d'individus commercialisant de la drogue dans plusieurs cités populaires de la ville de Sétif, ont pu, après avoir pisté les trafiquants, arrêter 6 individus âgés de 22 à 42 ans détenant la quantité de drogue mentionnée, a indiqué la même source. Après finalisation de l'enquête, les suspects ont été déferés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour "détention illégale de drogues dures et de substances psychotropes aux fins de commercialisation".

EXPRESS- HISTORIQUE

Rusé 34



AUX POINGS

MISE

« Je suis d'accord avec Islam Slimani sur ce sujet. Chacun est libre de son choix. Si tu te sens Algérien, tu dois venir représenter ton pays et défendre ses couleurs. Si tu ne ressens pas cela, il vaut mieux le dire dès le départ. Gagner du temps n'est pas forcément une bonne chose, ni pour ces joueurs, ni pour les supporters qui attendent leur décision. »

L'international algérien, Riyad Mahrez





Dans la journée : Dégagé
Vent : 25 km/h
Humidité : 70 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 17 km/h
Humidité : 82 %

Dohr : 12h55
Assar : 16h45
Maghreb : 20h06
Îcha : 21h41

Mercredi 27
mouharram 1447
Sobh : 04h02
Chourouk : 05h47

CHENGRIHA EN 1RE RÉGION MILITAIRE

« Rien n'est impossible pour l'ANP »

Le Général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale de logistique de la 1ère Région militaire.

Selon un communiqué du MDN diffusé sur son compte Facebook, le Général d'armée a tenu une allocution dans laquelle il a réitéré les engagements de l'ANP quant à poursuivre la réalisation des objectifs fixés. « Nous avons véritablement incarné, au sein de l'Armée nationale populaire, grâce à cette importante base centrale, le principe de la réalisation progressive des objectifs. Pour ce faire, nous avons adopté le slogan « rien n'est impossible pour atteindre nos objectifs, quelles que soient les difficultés », et nous nous efforçons avec une grande persévérance de transformer cet édifice en un pôle logistique stratégique », a indiqué le Chef d'état-major de l'ANP.

Chengriha a poursuivi son discours en affirmant : « Nous en ferons, avec d'autres établissements industriels affiliés à la Direction des industries militaires, une véritable rampe de lancement pour une véritable renaissance militaro-industrielle nationale prometteuse », soulignant qu'« il s'agit d'un défi majeur que nous devons relever et continuer à gagner, en comptant sur le soutien continu que ce secteur reçoit du président de la République, Commandant suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, qui a souligné à plusieurs reprises la nécessité de l'autosuffisance et la nécessité de construire une industrie locale efficace, capable de réduire la facture des importations et de faire progresser l'économie nationale. »

Également, le ministre délégué auprès du MDN a rappelé, de ce qui précède, que ce sont « les objectifs que nous cherchons à atteindre, parmi lesquels la capacité de



réduire progressivement la dépendance envers les autres et d'entreprendre la tâche d'inculquer une performance opérationnelle efficace et adaptable dans les équipements et les fournitures de l'Armée nationale populaire, permettant ainsi une amélioration forte et continue de ses capacités opérationnelles et l'amélioration réelle et qualitative de ses performances sur le terrain année après année. »

Pour ce qui est des activités liées à sa visite, comme l'a précisé le MDN dans un autre communiqué, Chengriha a inspecté divers ateliers de la base, notamment les ateliers de renouvellement des véhicules à chenilles, de plomberie et de fabrication. Sur place, « il a pu admirer des échantillons des équipements modernisés de cette importante base et a reçu des explications détaillées sur les différentes étapes de la rénovation et de la modernisation », rapporte la même source, soulignant que le chef d'état-major a ensuite inspecté un hôpital de campagne construit sur place. »

Par ailleurs, il a posé la première pierre du projet d'étude et de construction d'un atelier de machines et de deux entrepôts de stockage, en plus d'inaugurer une ligne de production de batteries qui permettra d'atteindre l'autosuffisance et de

répondre à tous les besoins de l'Armée nationale populaire », ajoute le MDN. Pour terminer, Chengriha a écouté les interventions des cadres et des employés de cette base, qui « ont exprimé leur pleine disponibilité et leur engagement indéfectible à atteindre les nobles objectifs qui leur ont été fixés par le commandement suprême, afin de contribuer efficacement au développement de toutes les composantes de notre puissante armée et de maintenir l'état de préparation de ses équipements et de ses divers systèmes d'armes en leur possession. »

F. G.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR C'est parti pour les préinscriptions des nouveaux bacheliers

Les préinscriptions pour les nouveaux bacheliers débuteront, aujourd'hui, à 14h00, a annoncé, hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Les préinscriptions se feront exclusivement via le site <https://orientation-esi.dz> ou en scannant le code QR, et ce à partir de mardi à 14h00, selon la même source, ajoutant que cette opération se poursuivra jusqu'au 26 juillet 2025, précise la même source.

R. N.

EN ASSOCIANT LES CITOYENS Appel à la valorisation du patrimoine architectural algérien

Lors d'une rencontre professionnelle tenue à Dar Abdeltif dans le cadre de la manifestation (Talaqi), organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), l'association culturelle (Patrimoine) et le collectif (Talaqi), des architectes ont exhorté à la valorisation du patrimoine architectural algérien et à la mise en œuvre des plans de protection en y associant les citoyens.

Ils ont mis en avant la réalité de la protection du patrimoine architectural algérien en sus de l'importance de valoriser les rôles de la société civile dans la protection et la modernisation des villes algériennes. Intervenant à cette occasion, l'architecte Akli Amrouche a souligné la nécessité de « s'intéresser » aux nouvelles agglomérations à travers le pays en les intégrant dans un système urbain qui répond à la culture du pays et reflète son identité, afin de créer une « dynamique sociale » à laquelle le citoyen participe de manière consciente et responsable. De son côté, l'architecte Maya Akkouche a braqué la lumière sur la valeur sociale, culturelle et urbaine des terrasses de la Casbah d'Alger, et comment ces dernières ont contribué à « enrichir l'imagination des habitants et des artistes, à l'instar de Mohamed Racim », ajoutant que la particularité de la Casbah résidait en ses terrasses qui constituent un « espace vital », malgré la « diminution » de leur superficie à cause des exploitations personnelles et illégales. Évoquant la Casbah de Dellys, le représentant de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), Hadj Kouider Mustapha, a rappelé le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé qui a « contribué à sauver la Casbah de Dellys de la disparition ». À rappeler que la manifestation (Talaqi) se poursuivra jusqu'au 24 juillet en cours.

Ania N.

NOUVELLE ESCALADE CONTRE LE YÉMEN ET SOUTIEN AFFIRMÉ DE SANÂA À GHAZA

La côte de Hodeïda bombardée

Les médias sionistes ont annoncé, dimanche soir, une nouvelle vague d'agressions aériennes menées par l'aviation sioniste contre le territoire yéménite. Cette fois, les frappes ont ciblé le littoral occidental du pays, notamment la province stratégique de Hodeïda, située sur la mer Rouge. Il s'agit de la douzième attaque contre le Yémen depuis le début de l'offensive israélienne contre Ghaza. Selon les informations relayées par une plateforme médiatique israélienne, l'aviation de l'entité sioniste aurait mené ces frappes sans avertissement préalable en langue arabe – une première. Un simple "indice" aurait été lancé quelques minutes avant l'attaque, laissant peu de temps pour réagir ou évacuer. Ces frappes surviennent à peine deux semaines après une précédente tentative d'agression contre les ports yéménites de Hodeïda, Al-Salif et Ras Issa, le 7 juillet dernier. À cette occasion, les défenses aériennes yéménites avaient réussi à repousser l'attaque, contraignant une dizaine d'avions israéliens à fuir l'espace aérien sans mener leurs opérations. Des sources militaires citées par la chaîne Al Mayadeen ont confirmé que les systèmes sol-air yéménites ont réussi à intercepter une grande partie des projectiles ennemis lors de la première salve. Ces actions traduisent la détermination des forces yéménites à défendre leur souveraineté, malgré la pression militaire croissante. Dans un discours prononcé dimanche, le leader du mouvement Ansar Allah, Abdel-Malek al-Houthi, a fermement dénoncé les nouvelles attaques contre le Yémen tout en réaffirmant le soutien indéfectible de son pays à la cause palestinienne. Il a mis en garde contre "l'abandon de la responsabilité morale et religieuse envers Ghaza", soulignant que l'inaction des peuples arabes et musulmans face au génocide en cours constitue une "menace sérieuse pour l'ensemble de la Oumma". "Des centaines de millions d'Arabes et près de deux milliards de musulmans assistent passivement à la famine qui décime les habitants de Ghaza", a-t-il déploré.

M. Seghilani

SOUS-RIRE

À GhaZa, la population est confrontée à une famine meurtrière qui ne cesse de s'aggraver

GHAZA

Be/Kaou